le franco albertain

Mercredi 18 septembre 1974 volume 7 numéro 41

AU COLLEGE UNIVERSITAIRE ST-JEAN

Nouveaux professeurs, nouveaux cours, l'année est lancée


M. Jan Bitoun
Géographie


M. Frank McMahon
Doyen

Edmonton (GL) Bien qu'il soit encore impossible de déterminer le nombre exact d'élèves qui se sont inscrits à la faculté du Collège universitaire Saint-Jean, il y a des raisons de croire que ce nombre sera supérieur à celui de l'an dernier. De toutes façons, les nouvelles figures sont nombreuses, non seulement chez les étudiants d'ailleurs, mais aussi chez les professeurs.

Chose intéressante à remarquer également, un bon nombre de nouveaux cours ont été ajoutés cette année, ce qui permettra d'augmenter la quantité des cours enseignés en français, et ce qui devrait permettre aussi de garder un plus grand nombre d'élèves. Chaque année, en effet, plusieurs doivent quitter le Collège parce qu'après deux ou trois ans, ils n'y trouvent plus les cours dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études.

Nouveaux cours

Parmi les nouveaux cours, on remarque, entre autres, des cours de "Curriculum et Méthodologie" préparant à l'enseignement élémentaire et secondaire. Il y a par exemple des cours de méthodologie de l'enseignement des études sociales, du dessin, de l'éducation physique, de la musique. Il y a également un cours d'enseignement du français aux francophones au niveau des écoles élémentaires.

Il y a aussi des nouveaux cours en "Fondements de l'Education", en géographie, en histoire, en lettres classiques, en musique, en philosophie, en sciences politiques et en sociologie.

Il est intéressant de noter, entre autres, que deux cours d'histoire porteront sur l'histoire de l'Ouest. Deux cours d'algèbre et de géométrie seront enseignés en français. Par ailleurs un cours de sociologie porte sur "la sociologie de la femme". Bref, l'annuaire du Collège Universitaire Saint-Jean est plein d'agréables surprises.

Nouveaux professeurs

Si certains visages familiers ne circulent plus au Collège cette année, par exemple Sr Edith Boucher, M. Haler, Michel Mabru et Mme Irène LaFrance, on remarque par ailleurs plusieurs visages nouveaux.

M. Laurent Godbout est revenu d'un congé sabbatique qu'il a passé à l'Université d'Ottawa, et il a repris ses cours de philosophie. Par ailleurs, M. Robert Papen est un nouvel arrivé qui enseigne le français et la linguistique romane. Encore en français, il y a M. Raymond Arès qui arrive du ministère fédéral des Affaires extérieures et qui a, il y a quelques années, a enseigné le français aux fonctionnaires fédéraux. Un autre nouveau venu, mais en géographie cette fois, est M. Jean Bitoun, professeur agrégé, qui arrive de Paris.

Il convient de signaler la présence de deux autres professeurs, déjà bien connus, et qui enseigneront à temps complet cette année, soit Mme France Levasseur-Ouimet et M. Maurice Olsen. Tous deux enseignent le français.

Parmi les professeurs à temps partiel qui sont nouvellement arrivés, on note Mme Annick Boisset (mathématiques), le Dr Morrie Baum (psychologie), le Dr Cherniasvsky (anglais), M. William Dryden (sciences politiques), M. André Gareau (psychologie), Huguette Hébert (éducation physique) et Mme Prithipaul (sociologie et fondements de l'éducation).

Anciens du C.S.J.

Il est intéressant de noter que parmi ces nouveaux-arrivés, plusieurs sont des anciens du Collège Saint-Jean, soit M. Robert Papen, M. Laurent Godbout, M. Raymond Arès, Mme France-Levasseur Ouimet, M. Maurice Olsen et M. André Gareau. C'est une indication que la francophonie est de plus en plus en mesure de fournir à ses propres besoins.

Il faut également remarquer, bien que la chose puisse sembler superflue, que l'engagement des professeurs au Collège Universitaire Saint-Jean est très sélectif. Bien que tous n'aient pas encore complété leurs diplômes universitaires (plusieurs sont tout près du doctorat), leurs expériences passés, leurs études et leurs recherches sont des atouts d'une extrême importance que le doyen prend en considération au moment d'engager ses nouveaux professeurs.

Priorité au français

La grande priorité du Collège Universitaire Saint-Jean, faisait remarquer le doyen M. Frank McMahon, est toujours de préparer des compétences en français. A ce sujet, il est intéressant de noter la présence de M. Robert Papen sur le corps professoral. Ce dernier a la tâche particulière d'organiser des cours de français pour que tous les étudiants deviennent des compétences dans cette langue. De plus les cours de M. Papen sont orientés non seulement sur la connaissance de la langue française comme telle, mais également sur la pédagogie de l'enseignement du français. On peut dès lors espérer que les élèves universitaires qui s'orientent en éducation seront de mieux en mieux préparés à enseigner le français lorsqu'ils prendront place dans le corps enseignant de la province de l'Alberta.

(Photos: Le Franco)


M. Robert Papen
Linguistique


M. Laurent Godbout
Philosophie


M. Raymond Arès
Français

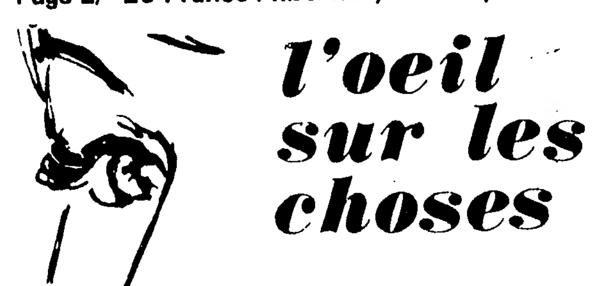

M. Maurice Olsen
Français

Deux Picardiens au Japon

voir page 6

Courrier de deuxième classe

Adresse:



LES MALADIES VENERIENNES augmentent en Alberta. La gonorrhée, la plus commune, a atteint un sommet en 1973 avec un taux de 434 cas par 1000,000 personnes, ce qui correspond à une augmentation de 22 pour 100 sur 1972. La syphilis, la plus dévastatrice des deux maladies, accuse pour sa part une faible augmentation de 8.6 à 9.2 cas par 100,000 personnes, ce qui est bien au-dessous du taux national qui s'élève à 17.0 par 100,000 personnes. En ce qui concerne la gonorrhée, l'Alberta se classe bonne première au Canada.

VENTES DES GRANDS MAGASINS PAR REGION. En juillet, annonce Statistique Canada, les ventes des grands magasins ont augmenté de 21.3 pour 100 par rapport à celles de juillet 1973 pour atteindre 378.3 millions de dollars. Toutes les régions ont enregistré des augmentations. En Alberta les ventes se sont élevées à $45.3 millions, soit une augmentation de 23.2 pour cent sur la même période l'an dernier.

EDUCATION GRATUITE. Cet automne, les albertains âgés de 65 ans et plus peuvent fréquenter, gratuitement, des institutions d'éducation administrées par le gouvernement provincial. Cela comprend les cinq centres d'orientation (vocational centres) de Calgary, Edmonton, Lac la Biche, Grouard et Fort McMurray; les trois collèges d'agriculture de Fairview, Olds et Vermilion, de même que les deux instituts de technologie à Calgary et Edmonton.

LA PRIERE EST IMPORTANTE POUR LUI. Invité d'honneur au Déjeuner national annuel de la Prière, è Ottawa, Jean Béliveau, la fameuse étoile de hochey, y a exprimé ses convictions de façon non équivoque: "La prière a été et continue d'être un aspect important de ma vie, dit-il. Si l'on croit en quelque chose, on devrait, je suppose, être prêt à l'admettre et à en parler. Oui, je crois en Dieu. Un Dieu auquel je suis très reconnaissant. Il y a une prière qui m'importe spécialement et c'est ma prière d'action de grâce. Chaque soir, avant de me coucher, j'exprime ma reconnaissance au Seigneur pour les bienfaits qu'il m'a donnés..."

SUBVENTIONS AU TITRE DES PROGRAMMES DE LANGUES. Ottawa. Le secrétaire d'Etat, M. J. Hugh Faulkner, a annoncé aujourd'hui l'octroi de 56 subventions, d'un montant total de $151,874, au titre d'un programme d'aide aux associations bénévoles. Ce programme, qu'administre la Direction des programmes de langues du secrétariat d'Etat, permet d'offrir des subventions et une aide technique aux associations à but non lucratif, afin de les encourager à utiliser les deux langues officielles. Les subventions sont destinées à aider les associations à assumer le coût des services d'interprétation simultanée et de traduction de leurs principaux documents. Les associations doivent par ailleurs assumer elle-mêmes une partie du coût de ces services. L'objectif de ce programme est d'amener progressivement ces associations à considérer les services d'interprétation et de traduction comme faisant partie de leurs dépenses normales de fonctionnement. Une seule association a bénéficié de ce programme dans l'Ouest et il s'agit du Syndicat International, Chimique et Atomique d'Edmonton qui a reçu une subvention de $1,167 dollars à cet effet.

LE PRESIDENT DE RADIO-CANADA A L'ONF. Ottawa. M. Laurent Picard, personnalité bien connue de la majorité des Canadiens en tant que Président de la Société Radio-Canada, est nommé de nouveau pour trois ans, au nombre des neuf membres de l'Office national du film. Grâce à l'expérience qu'il a acquise au cours de sa carrière d'éducateur, de conseiller industriel, de spécialiste des communications et d'administrateur, M. Picard continuera de servir efficacement l'Office national du film.

16 EMPLOIS DE PLUS EN ALBERTA. Ottawa. M. Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, a annoncé récemment que dix-sept entreprises avaient accepté des offres de subventions au développement régional pour des projets qui donneront lieu à la création de quelque 405 emplois. En Alberta, la compagnie Island Alfalfa Limited, de Bow Island, a accepté une offre de quelque $180,000 pour une nouvelle usine de traitement des luzernes. Ce projet permettra de créer quelque 16 emplois. L'offre à la compagnie représente 25 pour 100 du coût d'immobilisation approuvée, estimé à environ $1,151,000, pour 15 pour 100 de la masse salariale approuvée jusqu'à un maximum de $30,000 par emploi créé.

DES "OPTIONS"COUTEUSES. L'Association des consommateurs du Canada vous rappelle que les "options" offertes par les fabricants d'autos, par exemple, air conditionné, pneus radiaux et transmission automatique, peuvent augmenter substantiellement la consommation d'essence. Des tests ont indiqué que l'air conditionné peut vous coûter un à deux milles au gallon, tandis que les pneus radiaux à centure d'acier reviennent à 0.5 à 1 mille de plus par gallon par rapport aux pneus ordinaires. La transmission automatique peut représenter de cinq à neuf milles au gallon, en particulier pour la circulation en ville. La plupart des accessoires fixés sur la carosserie, porte- bagage par exemple, diminuent l'aérodynamisme et augmentent encore la consommation d'essence.

LE PUBLIC EST INVITE A L'UNIVERSITE. Il n'est plus nécessaire d'être un étudiant inscrit à l'université pour bénéficier de l'avantage d'assister au cours dispensés à l'Université de l'Alberta. Tout le monde est invité à appliquer pour devenir auditeurs libres dans les cours de leur choix. Il n'y a pas de prérequis exigés de ces personnes. Elles assistent aux classes, peuvent faire les lectures recommandées et même participer aux discussions, si le professeur l'autorise. Ces auditeurs libres, par ailleurs, ne peuvent remettre des devoirs écrits, ni participer aux examens.

COURS POUR LES NOUVEAUX GERANTS. Un cours intensif de deux jours sera donné au département de l'Extension de l'Université de l'Alberta à l'intention des personnes qui viennent de se voir confier des postes de gestion. Les sujets qui seront couverts à l'occasion de ce cours sont la planification et la gestion, les facteurs d'organisation, l'analyse des résultats, le changement et le gérant, et les niveaux de gestion. Ce cours se donnera les 26 et 27 septembre, et on peut obtenir de plus amples renseignements en composant le numéro 432-5067.

dates à retenir

septembre-octobre 74

	16	17	18 10 août au 25 septembre à la Galerie d'Art d'Edmonton: *"The Structure of Comics"*	19 Long métrage au Collège St-Jean à 19h.30 LE CLAIR DE TERRE *Entrée gratuite*	20 Films à la Bibliothèque publique d'Edmonton: DOCUMENTS ET TEMOIGNAGES et IL DESERTO ROSSO 19h.00	21 Réunion de l'Exécutif de l'ACFA Salle de conférence 11h. a.m.
22 20 au 22 Stage de recyclage pour les professeurs de français - Ecoles Séparées à l'Etoile du Nord - St-Albert	23 Inscription des louveteaux Sous-sol de l'église St-Joachim à 7h. p.m.	24	25	26 Long métrage au Collège St-Jean à 19h.30 ENTREE DES ARTISTES *Entrée gratuite*	27 27 au 29 Stage de récyclage pour les professeurs de français - Etoile du Nord - St-Albert	28
29	30	1 octobre 1 au 5 SEMAINE de L'AGRICULTURE	2 Réunion annuelle générale de l'Association des Scouts du Canada au sous-sol de l'église St-Joachim	3 Réunion des Parents et Maîtres de l'Ecole J-H Picard, convoquée par le comité des parents aviseurs. Ecole J.-H. PICARD 20h.00	4	5
6	7	8	9	10 Long métrage au Collège St-Jean à 19h.30 LA MALDONNE *Entrée gratuite*	11 11 - 12 - 13 octobre Théâtre Français d'Edmonton LE BAL DES VOLEURS	12
13	14	15	16 Ciné-club de Calgary BORSALINO Science Theatre 148 Université de Calgary 20h.	17 Long métrage au Collège St-Jean à 19h.30 LES PARENTS TERRIBLES *Entrée gratuite*	18 18 - 19 - 20 octobre Théâtre français d'Edmonton LE BAL DES VOLEURS	19

Franco ~ Rivière-la-Paix

Mme Marie-Paule Boulet
Falher Tél. 837 2192

La bourse scolaire père A. Turenne

Au lendemain de la mort soudaine et prématurée du Père Alphonse Turenne, o.m.i., à l'instigation d'un collègue d'enseignement, M. Fred Walker, une campagne fut lancée dans le but d'établir une source financière dont les intérêts accumulés permettraient de décerner annuellement une bourse scolaire à un élève gradué de l'école secondaire Routhier de Falher. Moins d'un an après le décès du Père Turenne, ce projet fut réalisé, si bien qu'à la graduation de septembre 1974, Denis Noël se vit le bénéficiaire d'une bourse de $350.00.

Un Comite de Directeurs délégués par cinq organisations publiques est responsable de l'administration de cette bourse et du choix final du candidat récipiendaire. M. Fred est le Président de ce comité, le Père Joseph Forget, o.m.i., en est le secrétaire-trésorier. Les autres membres sont M. Léo Garant, M. Robert Daigneault et M. Raymond Despins. La Société enregistrée sous les auspices de "l'Alberta Societies, Act II" du provincial de l'Alberta et est régie par une série de by-laws qui lui sert de chartre.

Certains critères bien définis et une procédure bien établie assurent un choix objectif du candidat récipiendaire. Ainsi, l'élève bénificiaire de la Bourse



Rév. père Alphone Turenne

Turenne doit être un gradué de l'école secondaire Routhier; il doit poursuivre ses études à un niveau supérieur; il doit se faire valoir par ses succès académiques, son caractère intègre, sa personnalité sociale. Les professeurs de l'école Routhier sont invités à fournir les noms des trois meilleurs candidats de l'année académique courante et le choix final du candidat récipiendaire demeure la responsabilité du Comité des Directeurs.

On espère que les fonds disponibles pour cette Bourse augmenteront d'année en année – il suffit de remettre les contributions au secrétaire-trésorier – afin que les revenus permettent d'augmenter la valeur de la Bourse, et éventuellement, d'en décerner plus d'une.

Un service anniversaire pour le repos de l'âme du rév. père Alphonse Turenne, aura lieu au début d'octobre, en l'église Ste-Anne de Falher et à cette occasion les fruits de la quête seront versés aux fonds "A. Turenne."

Du nouveau pour la maternelle de Falher

Une trentaine de parents, ainsi que les membres du comité exécutif de l'année dernière, se réunissaient le 4 septembre dernier, pour la réunion annuelle de la Maternelle.

M. Raymond Despins présidait. Il y eut 33 inscriptions et ce nombre est suffisant pour permettre l'opération de deux classes, soit une complètement en français (c'est là, la nouveauté) et l'autre en anglais avec un certain pourcentage de français.

Mme Jeanne Chailler en sera le professeur et elle sera assistée de Mme Carmen Labrecque.

Les classes auront lieu dans l'ancienne salle d'arts ménagers à l'école Routhier et débuteront le 9 septembre.

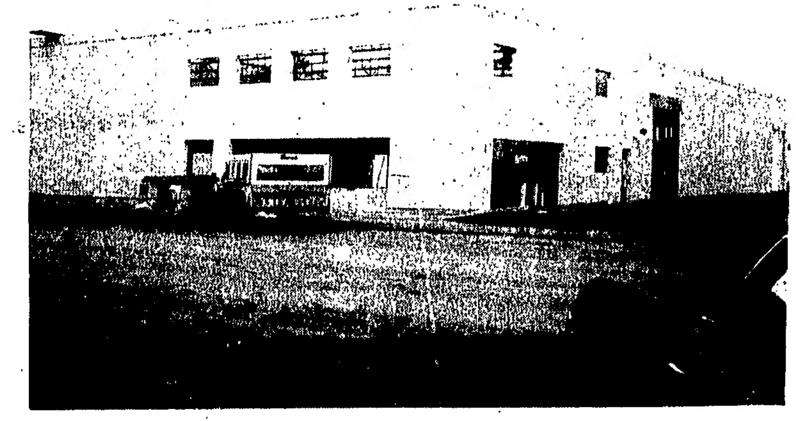
De septembre à la fin de janvier, la classe anglaise fonctionnera les lundi, mercredi et vendredi et la classe française, les mardi et jeudi.

Au début de février à la mi-juin ce sera vice-versa.

Contrairement à l'année dernière, les petits qui recevaient un goûter chaud à l'heure du dîner, auront cette année à apporter leur goûter.

A cette réunion, également, on procéda à l'élection d'un nouvel exécutif;
Président: M. Léo Poncelet
Vice-présidente: Mme Georgette Labbé
Secrétaire: Mme Yvonne Courchesne
Trésorière: Mme Margaret Tardif

Nouvel édifice à Falher



Nouvel édifice "Chalifoux Motors" situé en plein sur la rue principale à Falher. (Côté sud de la Coopérative) Les frères Chalifoux espèrent ouvrir les portes de nouveau garage avant les neiges.

Nouvelles récréatives de Smoky River

par Gilles Morin

Cours en Leadership à McLennan débutent mercredi le 18 septembre vers 20h.: Les Femmes Catholiques (C.W.L.) de McLennan ont organisé un cours en Leadership offert à toute la population. Ceci permettra aux personnes en position d'autorité d'augmenter leur confiance en soi pour devenir plus poser en public. Ceci représente une occasion pour tous les organismes récréatives.

Le Comité Culturel de McLennan présente le pianiste Glen Montgomery, vendredi le 20 septembre à 20h. McLennan par l'intermédiaire de son Comité Culturel a pris l'initiative d'organiser un spectacle du pianiste de renommée international Glen Montgomery.

Le Banquet annuel de la Ligue du fastball masculin Smoky River, vendredi le 20 septembre à 20h.: McLennan par l'intermédiaire de son Comité Culturel a pris l'initiative d'organiser un spectacle du pianiste de renommée internationale Glen Montgomery.

Clinique de Hockey (Entraîneur niveau II) dans la région Smoky River le 2 et 3 novembre
Une clinique de Hockey niveau II pour les entraîneurs de la région a été organisée par le 2 et 3 novembre prochain. Celle-ci sera tenue à l'Arena de McLennan. Tous les intéressés devront communiqué avec le Bureau régional des Loisirs a/s Gilles Morin 837-2344 à Falher.

Clinique de Hockey (Arbitres) possible le 8 et 9 octobre
Le ministère de la Culture, Jeunesse et Recreation entrevoit la possibilité d'organiser une clinique d'arbitre pour la région Smoky River le 8 et 9 octobre prochain. Tous les intéressés devraient communiqué avec le Bureau régional des Loisirs a/s Gilles Morin 837-2344.

Emplois à temps partiel - après l'école
Toute personne intéressée à un travail à temps partiel aux loisirs régionaux Smoky River devront soumettre leurs noms au Bureau régional des Loisirs a/s Gilles Morin 837-2344 (S'applique aux personnes âgées de 16 ans ou plus).

Voulez-vous une Clinique?
Le Bureau régional des Loisirs Smoky River invite tous les organismes qui voudraient une clinique de faire la demande a/s Gilles Morin 837-2344 à Falher.

A L'EXTERIEUR

Le Conseil régional Smoky River étudiera les demandes de tous ceux qui voudraient assister aux cliniques extérieures. Suivant l'approbation du Conseil les frais d'inscriptions ainsi que la nourriture, le logement et les frais de déplacement seront payés aux participants de Smoky River.

VolleyBall (Ballon Volant)
1 - Volleyball entraîneur/joueurs clinique High Prairie le 21 septembre
2 - Volleyball clinique provincial entraîneur/arbitres Medicine Hat, Drumheller, St-Paul le 28 septembre
3 – Volleyball clinique d'arbitres niveau I Eaglesham le 30 septembre

Hockey
1 - Niveau IV clinique d'entraîneurs Université de l'Alberta Edmonton le 27, 28, 29 septembre

2 - Niveau III clinique d'entraîneurs High Prairie le 19 et 20 octobre

Clinique sur l'entretien de Glace
Ces cliniques s'adressent aux personnes qui s'occupe présentement d'Aréna ou qui entrevoit la possibilité de s'en occuper.

Clinique Provinciale en théâtre et Festival des Marionnettes
Red Deer Collège le 4,5,6 octobre

"I do, I do "Performing Arts – Theatre
1 - Kinuso le 19 septembre
2 - Peace River le 22 septembre

éditorial

Nos commissaires d'écoles

Comme chacun le sait maintenant, le 16 octobre prochain les citoyens de l'Alberta seront appelés à élire 950 commissaires d'écoles partout dans la province. Pour toutes sortes de raisons, dont l'ignorance est probablement la principale, on n'accorde ordinairement pas à cet événement l'attention qu'il mérite. Chaque fois que ces élections se présentent, on déplore toujours le faible pourcentage des personnes qui se sont prévalues de ce droit de vote. Pourtant les commissaires jouent un rôle très important dans l'éducation de nos enfants et cette élection qui s'annonce devrait tous nous préoccuper sérieusement.

Rôle des parents

L'éducation des enfants est d'abord et avant tout la responsabilité des parents. Le système d'éducation, tel qu'il existe présentement, tient compte de cette réalité. Les parents, dans la majorité des cas, ne sont pas ceux qui vont enseigner eux-mêmes à leurs enfants, ils ne sont pas ceux qui vont engager les professeurs ou les directeurs d'écoles, ils ne sont pas ceux qui vont établir les programmes et les horaires. Mais ils sont ceux qui élisent les commissaires à qui ils remettent ces responsabilités, soit directement soit indirectement. S'ils sont conscients de cette responsabilité et s'ils connaissent le rôle de leurs commissaires, ils pourront avoir, dans l'éducation de leurs enfants, une influence beaucoup plus grande qu'ils ne l'imaginent en général.

Rôle des commissaires

Quant à ceux qui se présentent devant le public avec l'espoir de devenir commissaires d'écoles, ils doivent savoir qu'ils s'engagent à prendre de lourdes responsabilités. Pour tout dire, ils acceptent la responsabilité de l'éducation des enfants dans leur communauté: et ce n'est pas peu dire. En collaboration avec leurs collègues (un commissaire seul n'a aucune autorité), les commissaires doivent travailler à établir des politiques de base en éducation. Ils doivent établir également des règles concernant l'administration, la gestion de l'opération des écoles. Ils doivent contrôler les revenus et les dépenses des commissions scolaires. Ils doivent engager les surintendants d'écoles, le secrétaire-trésorier, l'auditeur, et aussi les professeurs. Ils doivent être disponibles pour rencontrer et écouter les parents, les professeurs, et aussi les enfants.

Travail de coopération

On voit dès lors le travail de coopération qui doit exister entre les parents et les commissaires qu'ils ont élus. D'où l'importance, avant l'élection du 16 octobre, de connaître les candidats qui se présentent dans votre district scolaire. Avant d'accorder votre vote à quelqu'un, demandez-vous s'il a véritablement le sens de la responsabilité, un véritable intérêt en éducation, la possibilité de consacrer beaucoup de temps à sa fonction, une bonne compréhension des besoins de votre communauté. Par exemple, si vous avez une école bilingue, (ou si vous en désirez une), assurez-vous que les candidats pour qui vous voterez comprennent véritablement la nature des écoles bilingues et sont prêts à endosser vos désirs en cette matière.

Assurez-vous également que vos candidats sont des personnes loyales, honnêtes, discrètes, capables de travailler avec les autres, et d'écouter.

LE FRANCO-ALBERTAIN invite tous les candidats à faire usage de ses pages pour se faire connaître au public. Ce dernier, en retour, pourra communiquer avec ces candidats, demander des questions, etc. La chose est importante et tous ceux et celles qui se présentent à ce poste de commissaire seront heureux de répondre à toutes vos questions.

Nos lecteurs sont priés de noter, par ailleurs, que le FRANCO-ALBERTAIN, en publiant des annonces payées ou en accordant des entrevues aux différents candidats qui lui en font la demande, n'entend porter aucun jugement de valeur sur ces derniers. Nous voulons informer. Vous voterez ensuite au meilleur de vos connaissances.

Guy Lacombe

opinions libres

Gouvernement socialiste?

Monsieur le rédacteur,

Après les dernières élections, nous pensions avoir un gouvernement provincial conservateur, et un certain Peter Lougheed avait la majorité.

Depuis quand les conservateurs sont-ils devenus socialistes et sont-ils capables, sans mandat, sans aucune autorité, des prendre des millions de dollars des Albertains pour acheter la "Pacific Western Airlines"? Voilà le gouvernement provincial en concurrence avec les entreprises privées.

Peter Lougheed n'a pas besoin de parler de Barrett dans la Colombie anglaise de l'Ouest, où il semble que les ordres viennent directement de Moscou.

Barrett a mis notre province de l'Ouest presque en banqueroute, et il en a encore pour deux ans. Peter Lougheed, d'après les rapports, a même eu de grosses remontrances de ses compatriotes conservateurs. Il faudrait dire que parmi ceux qui ont voté pour lui, beaucoup ne savaient pas qu'ils votaient pour des conservateurs socialistes.

Et après avoir essayé de donner de bonnes excuses pour expliquer cet achat, la chose la plus ridicule de tout, et qui complète son ignorance dans les affaires pour nous les Albertains, c'est de demander aux hommes d'affaires de Calgary de lui aider à diriger les millions de surplus à des choses essentielles, pendant que l'entreprise privée se fait attaquer de tous les côtés, et ne peut pas réussir faute du capital nécessaire pour se développer.

Ce ne sont pas les grosses compagnies, les géants des affaires, qui vont nous aider à garder des prix raisonnables, mais les petits et les entreprises privées qui ont tant besoin d'aide financière.

Pour moi, Peter Lougheed a été trop loin et il est trop imprudent.

Les élections sont pour bientôt. Ce sera le temps pour les Albertains de dire s'ils sont en faveur d'un gouvernement socialiste ou non. Tout ce qu'on a à faire c'est de regarder ce qu'ils ont fait dans l'Ouest et du côté de l'est (Saskatchewan et Manitoba). Ca laisse beaucoup à désirer et ce n'est pas ce que nous voulons pour l'Alberta.

George Lapierre

M. Whelan a bien mal agi

L'Eglise catholique nous dit que présentement deux cent quarante-neuf millions de personnes dans le monde se couchent tous les soirs le ventre vide. Elles n'ont pas assez à manger.

La même Eglise catholique nous dit qu'en 1975, soixante-quinze millions de personnes vont mourir de faim dans le monde.

Je ne suis pas d'accord avec l'honorable M. Whelan quand il fait détruire cent vingt millions de douzaines d'oeufs pour maintenir les prix, ou 25, 000 dindes à Welland parce que les prix ne sont pas assez hauts pour les cultivateurs de ce pays.

La même chose avec notre grain et le lait. Les prix, ça ne peut pas toujours monter et accomplir quelque chose.

Nous, les plus âgés, nous essayons maintenant de faire avec un dollar ce que nous avions l'habitude de faire avec dix sous, et ça ne peut pas continuer.

C'est un bien méchant pas pour les Libéraux et ça me surprend que Pierre Trudeau ne s'en soit pas occupé.

Les gens qui ont faim, ce sont nos frères, et il faut leur aider avant qu'il ne soit trop tard.

Ca ne sera pas accompli avec la fausse excuse de garder les prix pour les fermiers canadiens en détruisant la nourriture de surplus que nous avons ici. M. Whelan a bien mal agi.

George Lapierre

Le Franco
Hebdo du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

COMPOSITION ET CIRCULATION: Micheline Duclaume

MISE-EN-PAGE: Louise Chartrand

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

ABONNEMENT: $5.00 par année; $9.00 pour deux ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

Courrier de deuxième classe, enregistrement No 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109 rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

Franco-Saint-Paul

Nouvelle législature concernant les mariages

Mgr Ray... Roy

Bien chers diocésains:

Je suis en mesure aujourd'hui de vous annoncer notre nouvelle législature au sujet de la préparation et de la célébration des mariages catholiques dans le diocèse de St-Paul.

Nul n'ignore à présent, la somme de travail et l'étude sérieuse qui ont été faits depuis deux ans partout dans le diocèse par la Commission Diocésaine sur le Mariage. En votre nom et au mien, je désire les en remercier sincèrement. Au niveau des hautes écoles, une enquête a été menée pour connaître l'attitude des jeunes face aux réalités du mariage. Les prêtres du diocèse, après en avoir discuté au Conseil Presbytéral et au Presbytérium, ont en retour animé des discussions au niveau de Conseils Paroissiaux et finalement, le Conseil Diocésain de Pastorale a fait connaître sa réaction face à la préparation des mariages des jeunes et des autres.

Après avoir pris avis à tous les niveaux de dialogue dans le diocèse et après avoir reçu un consensus presqu'à l'unanimité partout, je fais miennes les normes proposées, étudiées et recommandées pour le mariage des jeunes et autres, et j'en fais la loi à suivre obligatoirement partout et par tous dans le diocèse. Cette politique la voici:

1. LA PREPARATION:

a) Avis préalable: Afin d'avoir le temps de réfléchir ensemble, et de ne pas bousculer les étapes préparatoires au mariage, le couple devra se présenter personnellement chez le curé 4 mois avant la date projetée pour le mariage.

b) Cours de Préparation au mariage: Pour tous les couples, un cours complet de préparation au mariage est obligatoire.

c) L'Enquête de maturité: L'enquête de maturité est obligatoire pour tous les couples où 1 ou les 2 contractants ont moins de 19 ans, et pour tous les autres pour qui il y a des doutes sérieux sur une maturité humaine suffisante. Cet enquête aidera le prêtre responsable à faire une recommandation à l'Evêque, et d'évaluer les possibilités d'un mariage durable. Ce travail comprend plusieurs interviews avec le couple, les parents des fiancés, et d'autres personnes qui connaissent bien le couple et qui, pour assurer la stabilité du mariage, sont prêts à témoigner. Dans des cas difficiles, le recours à un psychologue s'imposera. Il ne faudra pas refuser d'y recourir.

2. LA CÉLÉBRATION:

La célébration du sacrement de mariage devra tenir compte de la réponse de la foi du couple. Ici trois cas sont à considérer.

a) Le mariage de religion mixte: Il faudrait faire tout son possible pour célébrer dans la vérité et l'honnêteté, les croyances communes des conjoints, v.g. la valeur prière, la proclamation de la Bonne Nouvelle, etc. La liturgie de la Parole, bien célébrée, avec participation adaptée à la foule, est toute indiquée ici. Rarement la messe est à conseiller. Lorsqu'au jugement du curé, la messe est célébrée, la Communion Eucharistique au conjoint non-catholique sera donnée que par l'autorisation expresse "ad personam" venant de l'Evêque.

b) Le mariage de non-pratiquants: lorsqu'il s'agit de catholiques qui ne vont pas à l'église, le prêtre devra faire tous ses efforts pour ranimer leur vie spirituelle en leur donnant des instructions particulières ou en leur demandant de suivre des cours d'étude. S'il y a aucune manifestation de respect pour la dimension religieuse du mariage chrétien chez les deux parties, le prêtre devra leur faire savoir qu'un tel mariage dans l'Eglise Catholique n'a aucun sens pour eux.

c) Mariage de 2 catholiques pratiquants: A l'intérieur des cadres de la liturgie de la Parole et de l'Eucharistie, on y déploiera toute la richesse de la liturgie du mariage chrétien. On s'efforcera de préparer la liturgie avec les contractants se souvenant toujours qu'il y a des chants et des gestes qui sont plus porteurs du message chrétien que d'autres. Ces derniers pourraient bien être réservés pour la partie sociale de la célébration. On s'efforcera de poser des gestes et de choisir des chants qui sont en relation directe avec la célébration du mystère chrétien.

CONCLUSION:

Cette législature, désirée par l'ensemble des diocésains, pourrait rester inefficace si l'on s'en tenait seulement à la lettre de la loi et qu'elle n'était appréciée que par quelques-uns seulement. C'est toute la communauté chrétienne du diocèse qui doit maintenant l'accepter et la promouvoir comme une réponse au Seigneur à ce qu'Il attend de nous dans le monde aujourd'hui.



Contre l'avortement

Le mois dernier, à Saint-Paul, l'Association "Pro-Life" devenait une section régionale de l'Association "Voice of the Unborn" (V.O.T.U.). Le directeur exécutif de l'organisation provinciale, Mme T.A. Parsons, a fait remarquer à cette occasion que ce geste permettra d'accomplir davantage, car il y a beaucoup de travail à faire pour les bébés "qui ne naissent pas" au Canada, a-t-elle dit. Sur cette photo, on reconnaît les membres du comité de St-Paul. Assises, dans l'ordre habituel, Else Annich, trésorière et Patricia Foisy, président. Debout: M. John Warholik, vice-président et Annette Meunch, secrétaire.

Pourquoi?

Mes yeux d'avorton sont restés sans lumière,
Ma voix s'est éteinte sous les doigts du traître,
Ma main s'est glacée sous le couteau sévère,
Créature sacrifiée, je devais disparaître

Une affreuse poubelle me sert de berceau,
Sombre, froide. Pour moi, quel triste tombeau!

Maman je t'aurais aimée, j'avais droit à la vie
Ton égoïsme antimaternel a tué mon coeur
Ta lâcheté m'a immolé au seuil de la vie
Ta dureté a supprimé mes jours, mon bonheur

Maman, écoute, je pleure au fond de ta conscience,
De ton forfait, garde la terrible souvenance

Rongée par tes plaisirs, mère, tu m'as trahi
Dès le premier mois, tu guettais un complice déchu
Pour arracher, de ton sein, ma faible vie
Le foyer familial, pour moi, était perdu

Une affreuse poubelle, me sert de berceau,
Sombre, froide. Pour moi, Quel triste tombeau!

Il y a 25 ans

A St-Vincent

Mme Malcolm McLean, de Rife, enseigne la troisième classe qui vient de s'ouvrir ici.

Nos jeunes filles sont très occupées à se préparer des costumes blancs pour faire partie du Rosaire vivant qui sera un item de la procession de dimanche prochain à St-Paul. Nos enfants de choeur doivent suivre la bannière de la Sainte-Vierge qui ouvrira la procession.

M. et Mme Ovide Brousseau ont fait baptiser dimanche dernier leur sixième enfant, une petite fille qui porte le nom de Marie-Rose Régina. M. et Mme Maurice Hébert ont été dans les honneurs baptismaux.

La réalisation de l'électrification rurale se fait sentir de plus en plus. Des arpenteurs ont pris les mesures pour l'installation des poteaux. Le grand transformateur intermédiaire doit être installé dans le village.

(La Survivance, mercredi le 14 septembre 1949)

A Ste-Lina

Dimanche le 4 septembre: Le R.P.G. Durocher, o.m.i., en visite chez ses parents, célèbre la grand'messe. Au prône M. l'abbé E.H. Delisle, curé de la paroisse, lui souhaite la plus cordiale bienvenue; puis il souligne que le Rév. Père est le premier prêtre ordonné par Son Excellence Mgr M. Baudoux. En l'occurence, la chorale exécute avec succès "Fons bonitatis". Nos meilleurs voeux accompagnent le nouvel élu pour un fructueux apostolat.

En la solennité de la Nativité de Marie, l'Eglise compte un nouveau chrétien en la personne de Joseph Omer Gascon, quinzième enfant de M. et Mme Omer Gascon (Irène Bélanger). M. Roland Gascon, son frère, est le parrain et Mlle Irène Durocher, marraine. Félicitations aux généreux parents de cette nombreuse famille canadienne-française.

(La Survivance, mercredi le 14 septembre 1949)

LE SCOUTISME FRANCOPHONE reprend ses activités pour 74-75

EDMONTON

LOUVETEAUX: garçons de 9 à 11 ans
Inscription: lundi le 23 septembre à 7h. p.m.
Lieu: au local scout (sous-sol de l'église St-Joachim) 110 rue et 99 avenue

ECLAIREURS: garçons de 12-13 ans
et
PIONNIERS: garçons de 14 ans et ceux qui ont fait deux ans dans les éclaireurs.
Inscription: jeudi le 26 septembre à 7h. p.m.
Lieu: au local scout (sous-sol de l'église St-Joachim) 110 rue et 99 avenue

RIVIERE-LA-PAIX

s'adresser à M. Léon Lavoie, chef de groupe 624-8194

SAINT-PAUL

s'adresser à M. René Amyotte chef de groupe 645-3996

Echos de J. H. Picard

Deux Picardiens au Japon



François Roy

Photo: Le Franco

Nippon ni Subarashü Desu (Le Japon merveilleux) est la meilleure façon de décrire ce voyage-échange que quinze étudiants d'Edmonton ont fait au Japon cet été. Ce voyage d'une durée de six semaines a été entrepris sous les auspices du Club des Lions d'Edmonton en collaboration avec les Clubs des Lions de différentes villes japonaises. Le groupe d'Edmonton ne comptait qu'une partie des voyageurs. En tout, 250 étudiants canadiens et américains prirent part au projet.

Cet échange a permis aux étudiants de vivre parmi les Japonais. Chaque étudiant a été placé au sein d'au moins une famille japonaise et a eu l'occasion de participer aux différents aspects de leur mode de vie. J'ai eu l'occasion de dormir sur des Tutons, d'assister à un mariage, de participer au Takanatsu Odori, et même de pratiquer un peu de Zen. Le Zen est une forme de bouddhisme qui exige une discipline sévère de la part de l'individu. Le secte du Zen est seulement un des multiples sectes bouddhistes qui existent au Japon. Les Masuda, ma première famille, pratiquaient le Zen tandis que les Tamura, ma deuxième famille, appartenaient à la secte du Shinto.



La famille Tamura de Takamatsu avec François, leur nouveau fils canadien



François portant la ceinture du Sumo déjà portée par Kotozakura, le grand champion japonais d'il y a quelques années. Sa première famille, les Masuda, l'entoure.

La cuisine japonaise fait la joie du gastronome. Un repas typiquement japonais consiste de tako(de la pieuvre crue saucée dans une vinaigrette amère), du Donburi Unagi (anguille sur du riz), du Sota (des nouilles vertes), du Sushimi (du poisson cru servi avec de la sauce soya) et le Ocha (thé vert japonais). Le tout est servi froid. Le restaurant Mikado à Edmonton offre ces mets dans une atmosphère très japonaise.

Les filles japonaises sont la joie de mon coeur. Courtes (5 pieds à 5 pieds 3 pouces), délicates, très féminines et très jolies, elle enchantent le visiteur dans cette terre du soleil levant.

La culture japonaise plus vieille que n'importe quelle culture de l'occident, est riche et variée. Bien sûr que la culture de l'occident est évidente dans le Japon moderne mais on retrouve partout sous la surface les éléments de la culture japonaise. On pourrait même dire que les deux cultures coexistent. Le Japonais, très stoïque et presque sévère en public, est un être très aimable et courtois chez lui.

Grâce à la patience quasi-angélique et au dévouement total des membres de mes deux familles japonaises, j'ai vécu des expériences que je chérirai toute ma vie.



Paul Dumont

Photo: Le Franco

Un voyage au Japon est le voyage par excellence pour un jeune Canadien. Un tel voyage peut changer, même bouleverser, le point de vue que l'on a de la vie.

Le peuple japonais est un peuple extrêmement aimable et gentil. Pendant mes six semaines au Japon, j'ai eu l'occasion de vivre au sein de deux familles. J'ai appris à en connaître les membres et à les aimer. Ma première famille, les Ogino, vivait à la japonaise. Ils habitaient une maison construite il y a 350 ans de style typiquement japonais. Ma deuxième famille, les Matsufara, vivait à l'occidentale, c'est-à dire comme nous.

Quoique ma première expérience des mets japonais ne fut pas trop agréable, j'ai vite appris à déguster tout ce que l'on m'offrait. Je conseillerais au visiteur non initié d'essayer un mets inconnu avant de le refuser. S'il ne lui plaît pas, il peut toujours le refuser poliment la prochaine fois. A plusieurs reprises j'ai eu la chance de prendre part à des repas orientaux — il y avait toujours des mollusques, du calmar, de la pieuvre, de la meduse, des oeufs crus et d'autres mets étranges mais délicieux.

Mes parents japonais se déplaçaient si souvent pour moi que je me sentais un peu mal à l'aise. J'offre un exemple de ce déroulement remarquable. Un matin, vers 3h., je me suis levé et j'avais une faim de loup. Mon père japonais sauta dans son automobile et il fit le trajet de 30 milles pour m'acheter du poulet frit.

J'aimerais bien remercier les Clubs des Lions d'Edmonton et de Kyoto pour m'avoir donné l'occasion de faire ce voyage et ainsi de combler un de mes rêves. J'aimerais remercier mes deux familles que je n'oublierai jamais.



SAYONARA



Les Ogino, la première famille de Paul, savourant la bière japonaise



En français? Définitivement pas! En japonais impeccable

L'institut Vanier et les tribunaux fédéraux

"Si tous les tribunaux étaient humains, nous n'aurions sans doute pas besoin d'un tribunal de la famille". C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui à la Commission fédérale de la réforme du droit Mme Mozah Zemans, présidente de l'Institut Vanier de la Famille. Elle a ajouté: "Les tribunaux familiaux pourraient éventuellement servir de modèle aux autres cours. Mais, s'ils sont mal conçus, ils serviront plutôt d'excuse aux autres cours pour ne pas changer."

C'est à la suite de fortes pressions publiques que la Commission fédérale de la réforme du droit a consenti à incorporer le droit familial à son programme de recherches. Le premier document de travail de la Commission, publié plus tôt cette année, vise surtout à faire comprendre les problèmes existants et à susciter des débats sur les solutions possibles. Le mémoire de l'Institut Vanier est un commentaire détaillé de ce document.

Selon Mme Zenmans, l'Institut se demande si les tribunaux proposés seront aptes à comprendre les divers styles de vie familiale, nouveaux et anciens, qu'on trouve au Canada, à les traiter de façon compétente et explicite. L'institut s' inquiète de ce que la famille nucléaire urbaine soit le seul modèle familial implicitement suggéré dans le document.

M. William A. Dyson, directeur général de l'Institut, s'inscrit en faux contre l'hypothèse éconcée dans le document de travail, à savoir que si la famille nucléaire urbaine traverse une crise, il suffit, pour la circonscrire, de mettre sur pied encore un autre réseau coûteux de services. L'Institut se demande si un nouveau service, en l'occurence un réseau pancanadien de tribunaux unifiés de la famille, servira à autre chose qu'à prolonger l'existence et l'angoisse de la famille nucléaire moyenne de travailleurs urbains.

D'après la réponse de l'Institut, la principale lacune du document de travail, c'est l'étroitesse de la conception de la famille qu'on impose implicitement aux tribunaux. Le nouveau régime n'aggravera-t-il pas, à la longue, les problèmes de bon nombre de familles au lieu de les aider à les résoudre?

M. Alan Thomas, président du Comité de la critique sociale de l'Institut, fait observer que les problèmes d'ordre juridique auxquels les familles font face, excèdent de beaucoup le mandat qu'on veut attribuer aux tribunaux de la famille. Si on révise la procédure des parties adverses uniquement dans les tribunaux de la famille, cette application étroite retardera-t-elle la révision de cette procédure dans les autres cours, là où la chose serait souhaitable? L'Institut se le demande.

L'Institut constate avec plaisir qu'on atténue la procédure des parties adverses, mais estime qu'il faut ne pas oublier un certain nombre de points. Les lois qu'on applique pour résoudre les litiges forcent les parties au litige à devenir des adversaires, ce qui annule ou qui entrave considérablement tout effort d'atténuation de la procédure des parties adverses. Ainsi, les dispositions de la loi sur le divorce sont telles que les familles désireuses d'éviter un affrontement ont peine à la faire. De l'avis de l'Institut, il faudra refondre certaines de nos lois de base afin d'améliorer et d'appliquer les procédures qui en découlent.

Le mémoire relève aussi une autre hypothèse du document de travail, répandue dans la société, et qui soulève des doutes: que le counselling professionnel donne vraiment de bons résultats. On se demande s'il est sage d'intégrer aux tribunaux les services auxiliaires que le document aimerait y voir. L'Institut estime qu'il faut mettre les gens avant les institutions sociales, qu'il faut insister davantage sur l'efficacité des gens, et non sur l'efficacité des organisations.

En outre l'Institut n'est pas convaincu que la meilleure façon d'améliorer les tribunaux de famille, c'est d'en faire une division de la Cour suprême dans les diverses provinces. La Commission voit dans cette proposition une solution à court terme alors qu'il s'agit, d'après l'Institut, d'une formule à très long terme.

Selon Mme Zenmans, l'Institut estime qu'il faut rapprocher la loi, là où elle est nécessaire, de la collectivité et du peuple, au lieu de l'en éloigner. On devrait faire en sorte que le tribunal de la famille soit une cour au niveau du quartier, du voisinage.

Le document de travail propose diverses expériences en vue de mettre à l'essai et d'améliorer les tribunaux de la famille. L'Institut souscrit à cette méthode empirique, mais recommande qu'on établisse les paramètres d'évaluation au début de chaque expérience.

Depuis longtemps, l'Institut Vanier cherche à mieux comprendre le droit, le rôle qu'il occupe au sein de la société, ses répercussions, directes et indirectes, sur la vie de famille. La réponse au document de travail reprend les vues de l'Institut Vanier énoncées par le Comité de la critique sociale, et complétée par une équipe spéciale et permanente d'étude du droit familial, qui groupe surtout des membres avec des antécédents juridiques.

NDLR: Pour obtenir un exemplaire de la publication "Le tribunal de la famille, document de travail no 1", prière de s'adresser au secrétaire de la Commission canadienne de la réforme du droit, 130, rue Albert, Ottawa, Ontario, K1A 0L6.



Ceux de ma race ont la sombre manie d'adorer ce qui d'eux-mêmes est mort; ils sont chargés de souvenirs, d'images, de sensations comme de cadavres mal embaumés. (François Mauriac)

C'est mardi de la semaine dernière que mon ami de longue date et ancien collègue de travail Marcel Moor m'appelait pour m'annoncer la triste nouvelle du départ soudain de notre ami Arthur "Pappi" Bouffard. Pendant pas moins de 10 ans, "Pappi" avait été l'annonceur matinal de CFRG, la voix française du Sud de la Saskatchewan. A cette époque nous n'avions pas de "cassettes" pour enregistrer les textes publicitaires. Alors "Pappi" livrait "en direct" entre 25 à 30 textes, faisait tourner sa musique compagnarde, à l'intention d'un auditoire des plus attentif. Jamais Radio Ouest ne connaîtra phénomène humoriste de la trempe du grand Arthur. A Madeleine, sa petite famille, ses parents, nos plus sincères condoléances.

La course à la mairie et l'échevinage est en cours, le maire Ivor Dent se représente tandis qu'un ancien maire de la ville William "Bill" Hawrelak vient de prendre une décision. Qui remportera la victoire? Celui qui fera le plus de promesses bien entendu... Alors ceux qui connaissent Bill savent qu'il a d'excellentes chances de l'emporter.

Pendant ce temps l'équipe Canada 74 est aux prises avec une équipe toute étoile de l'Union Soviétique. Alors qu'il assistait à un exercise de l'équipe de Soviets, Gordie Howe a fait remarquer que seulement 6 joueurs sont sur la glace à la fois, et que c'est une chance pour l'équipe canadienne, car d'ajouter le "phénomène humain", si les Soviets pouvaient jouer leurs 27 joueurs à la fois, nous serions en sérieuse difficulté.

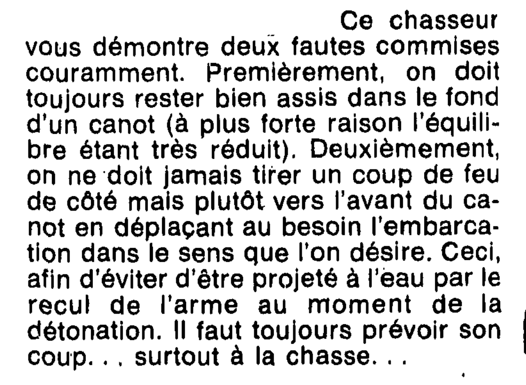
Par ailleurs à Bonnyville, plusieurs francophones se sont inscrits à un cours spécial de culture physique sous la direction du Dr Bernard Brosseau. D'après l'hebdo "Bonnyville Nouvelle," le médecin assiste aux exercices pour donner les premiers soins en cas de besoins, alors aucune peur à y avoir, messieurs de Bonnyville, regardez-vous dans la glace, si vous êtes obèses entrez en communication avec Bernard, il n'est jamais trop tard.

La pénurie de bière continue en Alberta, c'est peut-être la raison pour laquelle les hommes font la queue à chaque midi devant le restaurant "Titas" à Edmonton. Ce restaurant encourage fortement ses clients à boire du lait et a trouvé une façon toute originale de publicité. N'est-ce pas l'aliment le plus sein "que l'on puisse trouver?

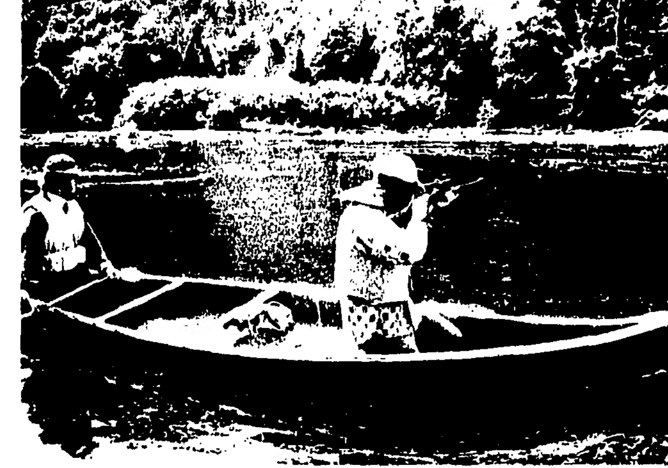
Nous invitons tous les lecteurs du Franco à écouter une toute nouvelle émission à l'antenne 680 — CHFA, diffusée du lundi au vendredi entre 17h.15 et 18h.00, "REFLETS" programme d'information sur la vie culturelle des francophones de la province. Une réalisation dynamique de Roland Gaudet à Edmonton.

Lors d'une conférence de presse, le sympathique Allan Watt, chroniqueur sportif au poste CBC — TV, a demandé à M. Zane Feldman, président du Club des Oil Kings, s'il avait l'intention de recruter un joueur francophone et M. Watt de s'expliquer "Ca permettrait à André Roy de faire des entrevues en français". C'est ce que l'on appelle l'entraide fraternelle entre deux réseaux. Les deux plus grands au Canada.

SÉCURITÉ À LA CHASSE



Ce chasseur vous démontre deux fautes commises couramment. Premièrement, on doit toujours rester bien assis dans le fond d'un canot (à plus forte raison l'équilibre étant très réduit). Deuxièmement, on ne doit jamais tirer un coup de feu de côté mais plutôt vers l'avant du canot en déplaçant au besoin l'embarcation dans le sens que l'on désire. Ceci, afin d'éviter d'être projeté à l'eau par le recul de l'arme au moment de la détonation. Il faut toujours prévoir son coup. . . surtout à la chasse. . .



Soyez sur vos gardes



Quelle imprudence!

Lorsqu'on sort une arme à feu du coffre d'une automobile, on doit toujours pointer le canon dans une direction sûre en s'assurant au départ que l'arme est bien déchargée. Chaque année, des accidents provoqués par une imprudence de ce genre surviennent parce que les personnes en cause ignorent les principes de la plus élémentaire prudence. A vous d'en juger!

On ne doit jamais déposer une arme à feu dans une automobile près des passagers selon la loi mais plutôt dans le coffre arrière en s'assurant bien entendu que le mécanisme de l'arme est bien ouvert et que les munitions ont été retirées. Ainsi, le passager placé sur le siège arrière ne risque pas de recevoir une décharge en pleine figure. . .



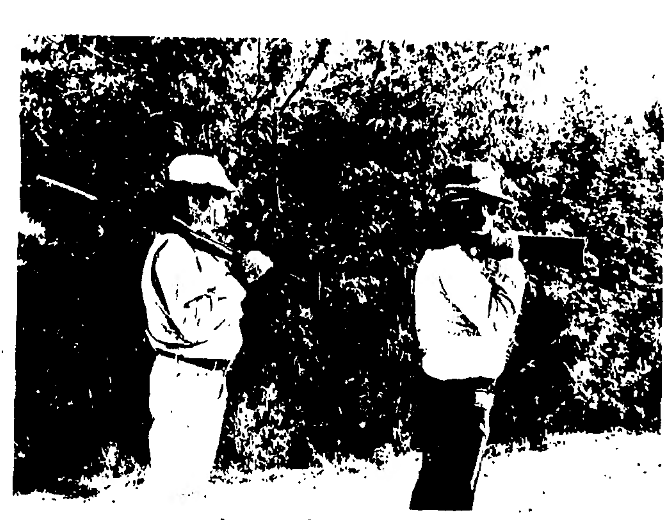
Cause d'accident



Prévenir

Les personnes qui trébuchent avec une arme à feu en traversant une clôture figurent à chaque année au palmarès des accidents de chasse. Il est si simple pourtant d'ouvrir la culasse de son arme pour en retirer les munitions avant de franchir un obstacle. En outre, en déposant son arme de l'autre côté de la clôture avant de la traverser, on agit en chasseur prudent soucieux du respect de sa vie et de celle de ses compagnons.

Lorsqu'on manie une arme à feu, on doit toujours se comporter comme si elle était chargée et on doit toujours éviter de pointer le canon dans le dos ou dans la figure de son compagnon de chasse. Il ne faut surtout pas se gêner pour avertir son meilleur ami. C'est la meilleure façon de repartir ensemble à la chasse la prochaine fois.



La prudence s'impose



Une vie n'a pas de prix

Si vous décidez de vous arrêter pour vous reposer ou pour toute autre raison, déchargez votre arme à feu même si ça demande un petit effort supplémentaire. De plus, assurez-vous que le canon de votre arme est dirigé dans une direction sûre. La prudence, c'est la véritable compétence en matière de chasse.

Toujours manipuler une arme à feu comme si elle était chargée

Les professeurs des écoles bilingues de Rivière-la-Paix

Ecole Routhier de Falher

Directeur: Raymond Despins

ELEMENTAIRE

Evelyne Nicolet
Renée Johnson
Diane Despins
Brigitte Aubin
Gisèle Rivard
Cécile Lemire
Lucille Verreault
Simonne Johnson
Norman Gervais
Lucille Côté
Marcia Umber

INTERMEDIAIRE

Roger Pitre
Jeanninne Pitre
Eugène Plihal
Gérard Rouleau
Stella Rouleau
Ronald Meunier
Henri Henault

SECONDAIRE

Edmond Despins
Adrien Bussière
Victor Tardif
Fred Walker
Henri Charrois
Claude Desnoyers

Religion: Eugène Leblanc
Lecture: Lucienne Landry
Musique: Hannelore Poncelet
Maternelle: Jeanne Chailler
Carmen Labrecque

PERSONNEL DE SOUTIEN

Angèle Despins: Bibliothécaire
Angeline Goudreault: Secrétaire
Elphège Hébert: Concierge
Raoul Tremblay: Réparations

Paul Hébert: Secrétaire-Trésorier
Fred Dumont: Surintendant

Ecole G.P. Vanier de Donnelly

Directeur: M. Albert Turcotte

ELEMENTAIRE

Mlle Delores Lussier
Mme Régine Cloutier
Mme Lucille Olstad
Mme Gertrude Benoît
Mme Pierrette Durant
M. Dennis Godin

INTERMEDIAIRE

M. Georges Lalonde
M. Jeffrey Norton
M. Roger Delage
M. Elmer Gibson

SECONDAIRE

Mme Liliane Béland
Mlle Elsie Klassen
Mme Evelyne Lalonde
M. Wilfred Loiselle
M. Robert Simpson
M. Vernon Phillips
M. Ragavelu Naidu
M. Denzil Garrett
M. Rick Read
M. Robert Cruise
M. Marcel Durand

Soeur Catherine Côté
Soeur Thérèse Laurion
Soeur Germaine Lambert
Soeur Marguerite Limoges
Mme Lise Godin
Père Jean-Roch Monfette

PERSONNEL DE SOUTIEN

Mme Suzanne Maisonneuve
Mme Madeline Gauthier
Mme Cécile Turcotte
Mme Annette Montpellier
M. Dennis Maisonneuve
Mme G. Fournier
M. Philippe Lavoie
M. Philippe Gaudreault

Ecole de Girouxville

Directeur: M. René St-André

ELEMENTAIRE

Sr Pauline Granger
Mme Claire Anctil
Mme Sylvianne Dusseault
Mme Joceline Rochon
Mme Jeanine St-Arnaud
Mme Anne-Marie Wolfe

SECONDAIRE

Mme Lucienne Pitre
M. Bernt Fuglestveit
Mme Eveline Lefebvre
M. Aimé Roy
M. Henri Thomson
Mme Antoinette Romanchuk

PERSONNEL DE SOUTIEN

Mme Rosanne Boucher
Mme Carole St-André
Sr Cécile Poirier
Mme Doris Ouellette

Mme Lorraine St-André: Pré-maternelle
Mme Vera Karpo: Pré-maternelle

Ecole Séparée de McLennan

Directeur: Raymond Lamoureux

ELEMENTAIRE

Mme Linda Sinclair
Mme Monique Holme
M. Gary Holden
Mlle Michelle Limoges
Mlle ~~May~~ Perreault
M. James Holme

INTERMEDIAIRE

M. Alfred Canuel
Mme Blanche Brochu
M. John O'Mahony

Mme Anne Brassard: Secrétaire
Mme Gisèle Carrier, Mme Ruth Didow:
Maternelle et Jardin d'Enfance
M. Adrien Demeule: Concierge

Ecole Langlois de Guy

Directeur: M. Paul Séguin

ELEMENTAIRE

M. Paul Séguin
Mme Rita Turcotte
Mme Cécile Aubin

INTERMEDIAIRE

Mme Marie Gagnon

Mme Denise D'Auteuil Français, Etudes Sociales

Maternelle Mme Rose Horvath

Ecole deJean Côté

ELEMENTAIRE

Mme Tex Brochu
Sr Jeanette Couillard

Mme Evelyne Parent: Aide
Mme Géraldine St-Jean: Aide
Mme Marie-Rose Blackburn: Aide et secrétaire
Mme Louisette Bruneau: Maternelle
M. Albert Gaucher: Concierge

Les billets de saison du Théâtre Français d'Edmonton sont maintenant disponibles

Procurez-vous le(s) vôtre(s) immédiatement

Taux des billets

BILLET DE SAISON POUR 1 ADULTE: $9.00

BILLET DE SAISON POUR 2 ADULTES: $17.00

BILLET DE SAISON POUR 1 ETUDIANT: $5.00

BILLET DE SAISON POUR 2 ETUDIANTS: $7.50

BILLET DE FAMILLE: $22.00

Cette offre est valable pour la saison 1974-75 du Théâtre Français d'Edmonton. C'est une occasion pour vous de voir cinq spectacles pour le prix de quatre. Chaque personne comprise dans votre abonnement recevra une carte. Cette carte sera valable pour n'importe quelle date de représentation. Il s'agira de présenter cette carte à la porte du théâtre le soir que vous aurez choisi. Cette carte servira de billet.

Pour obtenir votre billet de saison, il suffit de vous présenter au bureau du T.F.E., au Collège St-Jean (8406 - 91e rue) ou encore de téléphoner en composant le numéro 469-0829
HEURES DE BUREAU: 2h.00 à 5h.00
du lundi au samedi

Les spectacles de cette année

1. **LE BAL DES VOLEURS de Jean Anouilh**
   (Mise en scène: France Levasseur-Ouimet)
   Les 11, 12, 13, 18, 19 et 20 octobre 1974
2. a) **NE TE PROMENE DONC PAS TOUTE NUE de Georges Feydeau**
   (Mise en scène de Jean Fortier)
   b) **MADEMOISELLE JULIE de Strinberg**
   (Mise en scène de Jean-Marcel Duciaume)
   Les 29 et 30 novembre; les 1, 6, 7 et 8 décembre 1974
3. **BOUSILLE ET LES JUSTES de Gratien Gélinas**
   (Mise en scène à être confirmée)
   Les 31 janvier; les 1, 2, 7, 8 et 9 février 1975
4. **PROCES A JESUS de Diego Fabri**
   (Mise en scène de Richard Mageau)
   Les 21, 22, 23, 25, 26 et 28 mars 1975
5. La date et le titre du 5e spectacle seront annoncés plus tard

Keith Spicer s'adresse aux fonctionnaires fédéraux

(Suite de la semaine dernière)

Les chiffres suivants, tirés des plaintes reçues à mon bureau, vous en donneront une idée:

A. Nature des plaintes instruites en 1972-73

Langue de service: 539 (80%)
Langue de travail: 135 (20%)

B. Nature des plaintes reçues entre le 13 mai et le 29 juillet 1974 (12 semaines)

- Service personnel: 72
- Ecriteaux: 44
- Documents: 63
- Appels téléphoniques: 20
- Autres: 28

Il arrive que l'on soit conscient des obstacles qui, au chapitre de l'embauche, de la formation et de la répartition du personnel, entravent la réalisation du bilinguisme institutionnel. Mais les écriteaux, avis, formulaires, publications d'ordre général et autres documents ne sont pas encore systématiquement produits dans les deux langues par la fonction publique fédérale, qui, pourtant, déclare viser la réalisation d'objectifs, et, en plus, offre des cours de gestion par objectifs. Dans l'intervalle, les divers ministères se passent et se repassent le programme de bilinguisation de tous ces éléments. J'espère que ces échanges ne laissent pas le Conseil du trésor impassible et qu'il n'attend pas simplement de voir de quel côté du filet restera la balle. Dans une optique constructive, j'espère que le Conseil du trésor interviendra, s'il ne l'a pas déjà fait, en suivant mes recommandations, et qu'il mettra fin à cette partie. Non seulement la réforme tarde, mais nos relations avec le public en souffrent.

En ce qui concerne les progrès au chapitre des services offerts par l'administration fédérale à ses propres employés (outils de travail bilingues, assurance de débouchés de carrière intéressants pour ceux qui choisissent de travailler en français, possibilité pour la langue française de devenir un instrument de travail utile), les améliorations, si elles sont réelles dans certains domaines, restent en général bien en deçà de la réalisation de l'égalité de statut envisagée par la loi, et parfois sont si minimes qu'elles semblent inexistantes. Les atermoiements, tout particulièrement en ce qui a trait à cet aspect de la loi, sont à ce point manifestes qu'en comparaison, le Normand est l'archétype de l'esprit de décision.

L'ensemble des dirigeants des divers ministères et organismes fédéraux, y compris la direction des sociétés de la Couronne, doit cesser de jouer au chat et à la souris et reconnaître que la Loi sur les langues officielles, qui entre dans sa sixième année, est là *pour de bon. L'admettre* facilitera la planification et la *mise en application des* programmes s'y rapportant; programmes qui, à leur tour, rendront plus aisée la prestation de services dans les deux langues au "public-client".

Selon moi, le premier pas vers l'acceptation de la loi par toute institution doit se traduire par l'intégration des objectifs du texte législatif à ceux de l'organisme. Et, pour ses dirigeants, dans un deuxième temps, à faire de leur mieux et à montrer la voie à leurs subordonnés. C'est un but que l'on peut atteindre en partie en réduisant le fossé qui sépare, dans mainte administration, la volonté exprimée par la direction de veiller à la réalisation des objectifs de la loi et les mesures concrètes qu'elle est prête à adopter. De toute évidence, plus on tarde à faire quelque chose, plus s'estompe la raison et la volonté d'agir.

Etant donné les trésors d'expérience et d'imagination qui peuplent l'administration fédérale, je ne peux m'empêcher de trouver étrange que ses ministères et organismes ne se montrent pas plus novateurs. Nombreux sont les responsables qui feraient bien d'aborder l'application de la loi un peu plus positivement et avec des arguments plus simples. L'expérience nous apprend que le doigté technique et l'esprit d'invention des uns est suffisant pour s'avérer utile aux autres.

Je ferais, je crois, preuve de naïveté si je ne m'attendais pas à ce qu'on me promène sous le nez la facture du bilinguisme pour justifier les retards. Mes collaborateurs et moi-même rencontrons de temps à autre un gestionnaire aux prises avec ce dilemme apparemment insoluble: satisfaire aux exigences de la loi sans accroître les dépenses. Je ne vois pas en quoi les deux objectifs s'excluent mutuellement, ni pourquoi le problème ne pourrait être résolu par les ministères, pour peu que le Conseil du trésor les y aide. Et, à mon sens, tout homme de bonne foi aurait bien du mal à prouver l'incompatibilité entre les droits accordés par le Parlement et le carcan budgétaire.

Tout programme, toute priorité fédérale a son prix. A l'heure où il ratifiait la loi, le Parlement savait donc et acceptait que son application *coûterait de l'argent.* Et la Résolution parlementaire de juin 1973 semblait confirmer cette acceptation. Or, cette Résolution engage on ne peut plus clairement *le gouvernement fédéral, et plus particulièrement le Conseil du* trésor et la Commission de la *fonction publique*, à prendre toute mesure nécessaire à la réalisation des vastes buts *égalitaires de la loi. Je suis par* conséquent enclin à penser que la Résolution témoigne implicitement du fait que le Parlement a tacitement approuvé les budgets nécessaires.

En chargeant l'administration canadienne de satisfaire les besoins linguistiques du "public-client" désireux de se voir offrir des services bilingues par le gouvernement et de pouvoir travailler pour celui-ci dans la langue de son choix, le Parlement a lancé un défi passionnant, qui sera relevé le jour où ceux auxquels incombe l'application de la loi feront preuve de vigueur dans leurs actes.

J'ai bon espoir que la réforme linguistique canadienne, amorcée en 1963 avec la Commission B & B, sera perçue par les futures générations comme une contribution valable à l'émancipation de notre pays. Certes, au cours de ces deux décennies de transformations profondes, la fonction publique continuera de subir parfois les contrecoups d'une adaptation à un nouveau contexte. Il n'en demeure pas moins que la portée et la valeur durable des fins recherchées par la loi commandent une bonne dose d'esprit et d'imagination. Je suis persuadé que les administrateurs continueront d'agir avec aplomb et prévoyance, ainsi qu'il sied aux objectifs de la loi.

M. LAURIER PICARD

Candidat aux prochaines élections de la Commission Scolaire Catholique

Edmonton (GL) — M. Picard annonce aujourd'hui qu'il sera candidat aux prochaines élections pour la Commission Scolaire des Ecoles Catholiques de la ville d'Edmonton.


Photo: Le Franco

Natif d'Edmonton, M. Picard est maintenant à sa retraite après une carrière de près de cinquante années dans l'enseignement. Durant les premières années de sa carrière, il a été le directeur de petites écoles secondaires, soit *celles du Lac la Biche, Barrhead et l'école St-Eugène.*

De 1942 à 1969, nous le retrouvons à Edmonton à différentes écoles: St-François, St-Alphonse, St-Joseph et Ste-Marie. Durant toutes ces années, il a enseigné le français, l'anglais, les études sociales, le latin, les mathématiques, l'art *dramatique et la musique.* Il a également rempli le rôle de *directeur-adjoint* à plusieurs reprises.

C'est lui qui a fondé l'école Archbishop McDonald en 1969, *et il en a été le directeur jusqu'en 1972 alors qu'on lui confiait une* fonction administrative au *ministère de l'éducation.*

Compétence nécessaire

Avec une carrière aussi bien remplie dans le système des écoles séparées de la ville d'Edmonton, il n'y a pas de doute que M. Picard est éminemment bien préparé à remplir le rôle de commissaire, d'autant plus qu'il jouit d'une excellente santé.

Sa compétence lui vient aussi du fait qu'il a fait lui-même ses études secondaires au Collège des Jésuites à Edmonton et à l'Université Laval. Marié et père de cinq enfants, il a tenu à donner à chacun d'eux une éducation catholique et française.

Les écoles bilingues

Aussi, les parents qui envoient leurs enfants aux écoles bilingues d'Edmonton (Picard, Grandin, St-Thomas et N.-D. de lourdes) trouveraient-ils en M. Picard un commissaire bien au courant des problèmes auxquels ces écoles doivent faire face, et bien disposé à les écouter et à les appuyer.

Ecoles catholiques

Selon M. Picard, les écoles *catholiques* ont toujours leur raison d'être, aujourd'hui. "Mais, a-t-il expliqué dans une entrevue qu'il a accordée au FRANCO, l'éducation catholique ne peut réussir que si les parents se mettent de la partie. Si les parents tiennent aux cours de religion, s'ils s'y intéressent, ça va marcher. Sinon, les meilleurs programmes ne peuvent aider. Si les écoles catholiques disparaissaient, a-t-il continué, ce serait la faute des parents".

M. Picard maintient toujours un vif intérêt dans l'éducation des jeunes catholiques d'Edmonton. Il a maintenant tout le temps voulu pour mettre son expérience à la disposition de la Commission scolaire d'Edmonton.

Autres activités

Plusieurs francophones de la ville d'Edmonton ont connu M. Laurier Picard ailleurs que dans les écoles. Membre des Chevaliers de Colomb, il s'est fait connaître dans plusieurs champs d'action, particulièrement dans le théâtre et dans la musique. Par exemple, pendant trente ans, il a été membre de la chorale Saint-Joachim. Il a également enseigné le violon et le chant.

C'est le 16 octobre prochain que les citoyens d'Edmonton seront appelés à élire sept commissaires pour la Commission scolaire des Ecoles Séparées d'Edmonton.

M. OREST EVENESHEN

Candidat à la Commission Scolaire des Écoles Séparées

M. Orest Eveneshen vient d'annoncer son intention de se présenter comme candidat aux élections qui auront lieu le 16 octobre prochain à la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton.

Né en Saskatchewan, M. Eveneshen demeure à Edmonton depuis dix-sept ans, et il est à l'emploi de l'"Alberta Government Telephone". Il est présentement directeur du département de la mise en marché et des communications d'affaires.

Selon M. Eveneshen, qui se présente au poste de commissaire d'école pour la seconde fois, ses vastes connaissances en communications seront un avantage précieux pour faire un travail efficace comme commissaire "Non seulement je serai capable d'exposer mes idées, dit-il, mais je serai capable de comprendre clairement celles de mes collègues et des gens de la communauté où il faut souhaiter voir s'établir de meilleures relations".

Rejoint par téléphone par LE FRANCO, M. Evenshen s'est dit un supporteur convaincu de nos écoles bilingues. Il souhaiterait même qu'il y en ait davantage, et aussi que d'autres groupes ethniques aient davantage d'écoles bilingues où une autre langue que la langue anglaise servirait de langue d'enseignement.Selon lui, il est important, dans de telles écoles, qu'on dépasse le simple apprentissage de la langue. "Il y a moyen d'apprendre une langue seule, dit-il, mais l'école est nécessaire pour transmettre la culture qui correspond à cette langue".

M. Eveneshen est marié et père de quatre enfants dont deux fréquentent des écoles séparées. Il est membre des Chevaliers de Colomb et aussi de la Ligue communautaire Kenilworth.

Horaire CBXFT

21 au 27 septembre

samedi

09h00: Téléchrome
10h00: Pépinot
10h30: Yogi l'ours
11h00: Poly en Tunisie
11h30: Lassie
12h00: Baseball
14h30: Echos du sport
15h00: Les héros du samedi
16h00: Sporthèque
17h00: Bagatelle
18h00: Déclic
18h30: Téléjournal
18h35: Film
19h00: Arsène Lupin
20h00: Nous les comiques
22h00: Vers l'an 2000
22h.30: Téléjournal
22h.45: Nouvelles du sport
23h.00: Cinéma "Les Cheyennes"

dimanche

09h00: Roquet belles oreilles
09h30: Graine d'ortie
10h00: Une fleur m'a dit
10h15: Le Jour du Seigneur
11h00: Football américian
13h30: Echos du sport
14h00: Rencontres
14h30: Concerto
15h00: La semaine verte
16h00: D'hier à demain
17h00: 5 D
18h00: Politique atout
18h30: Téléjournal
18h35: Film
19h00: La petite patrie
19h30: Les beaux dimanches
22h30: Téléjournal
22h45: Sports-Dimanche
23h00: Du Simple au Multiple
23h30: Ciné- Club

lundi

09h45: En mouvement
10h00: Les chiboukis
10h15: Du soleil à 5 cents
10h30: Personnalité féminine
11h00: Les recettes de Juliette
11h30: Minos 5
12h00: Cher Oncle Bill
12h30: Les coqueluches
13h30: Téléjournal
13h35: Femme d'aujourd'hui
14h30: Cinéma
16h00: Bobino
16h30: Les égregores
17h00: Daktari
18h00: Nanny
18h30: Actualités 24
19h30: Les Pierrafeu
20h00: Les forges de St-Maurice
20h30: Mont-Joye
21h00: Le travail à la chaîne
21h30: Toma
22h30: Téléjournal
22h.45: Nouvelles du sport
23h00: Appelez-moi Lise
24h00: Télé-mystères

mardi

09h45: En mouvement
10h00: Minute moumoute
10h15: Saturnin
10h30: Personnalité féminine
11h00: Les recettes de Juliette
11h30: Au pays de l'arc-en-ciel
12h00: Le prince Saphir
13h30: Téléjournal
13h35: Femme d'aujourd'hui
14h30: Cinéma
16h00: Bobino
16h30: Nic et Pic
17h00: Daniel Boone
18h00: Prince Noir
18h30: Actualités 24
19h30: La petite semaine
20h00: Football canadien
20h30: Vedettes en direct
21h00: Rue des pignons
21h30: Le 60
22h30: Téléjournal
22h45: Nouvelles du Sport
23h00: Appelez-moi Lise
24h00: Cinéma

mercredi

09h45: En mouvement
10h00: You Hou
10h15: Les contes de la rive
10h30: Personnalité féminine
11h00: Tang
12h00: D'Iberville
12h30: Les coqueluches
13h30: Téléjournal
13h35: Femme d'Aujourd'hui
14h30: Cinéma
16h00: Bobino
16h30: Picotine
17h00: Le monde de Disney
18h00: Comportement animal
18h30: Actualités 24
19h30: Consommateurs avertis
20h00: Cinéma
22h30: Téléjournal
23h00: Appelez-moi Lise
24h00: Cinéma

jeudi

09h45: En mouvement
10h00: Minute moumoute
10h15: Fablio le Magicien
10h30: Personnalité féminine
11h00: Les recettes de Juliette
11h30: Histoires sans paroles
12h00: Le monde en liberté
12h30: Les coqueluches
13h30: Téléjournal
13h35: Femme d'aujourd'hui
14h30: Cinéma
16h00: Bobino
16h30: Grugeot et Délicat
17h00: Tarzan
18h00: Temporel
18h30: Actualités 24
19h30: Les grands films
21h30: Destination monde
22h00: La flèche du temps
22h30: Téléjournal
22h.45: Nouvelles du sport
23h00: Appelez-moi Lise
24h00: Les espions

vendredi

09h45: En mouvement
10h00: Au jardin de Pierrot
10h15: Clak
10h30: Personnalité féminine
11h00: Les recettes de Juliette
11h30: Les animaux chez eux
12h00: Mini-fée
12h30: Les coqueluches
13h30: Téléjournal
13h35: Femme d'aujourd'hui
14h30: Cinéma
16h00: Bobino
16h30: Picolo
17h00: Pour tous
18h30: Actualités 24
19h30: Marcus Welby
20h30: Hors série
21h30: Dossiers
22h30: Téléjournal
22h45: Nouvelles du Sport
23h00: Appelez-moi Lise
24h00: Cinéma "Angélique,

CBXAT

SAMEDI

08h.00: Pépé le cowboy
08h.30: Picolo
09h.00: La porteuse de pain
09h.30: La Petite Semaine
10h.00: Les héros du samedi
11h.00: Sporthèque

DIMANCHE

08h.00: Pépinot
08h.30: Le prince Saphir
09h.00: Le jeune Fabre
09h.30: Les faucheurs de marguerites
10h.00: La semaine verte
11h.00: Qui vive
11h.30: La flèche du temps
12h.00: Topino

L'année internationale de la femme

OTTAWA - Au titre de sa participation à l'Année internationale de la femme (1975) au Canada, le Secrétariat d'Etat doit mettre en oeuvre un programme visant à encourager les activités des associations féminines et à favoriser une meilleure compréhension des questions liées à la situation de la femme.

C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le Secrétaire d'Etat, l'honorable Hugh Faulkner, alors qu'il s'adressait aux délégués à la Conférence internationale des Nations Unies sur les mécanismes gouvernementaux destinés à favoriser le changement dans la situation de la femme. Organisée par le Secrétariat d'Etat, la réunion avait pour but d'étudier le rôle spécial que jouent les associations féminines canadiennes dans ce domaine.

Dans son allocution, M. Faulkner a déclaré qu'il appuyait les activités importantes entreprises par les associations féminines partout au Canada.

Doté d'un budget de $2 millions, le programme pour l'Année internationale de la femme accordera une aide aux associations bénévoles désireuses d'organiser, pour 1975, des activités destinées à améliorer la situation de la femme au Canada. Des fonds spéciaux pour les subventions, des ressources et une aide technique seront fournis aux projets nationaux et locaux entrepris dans le cadre de l'Année internationale de la femme. En 1975, les programmes permanents du secteur de la citoyenneté et du civisme, au Secrétariat d'Etat, accorderont la priorité aux projets liés à l'Année internationale de la femme, qui sont conformes à leurs objectifs et critères essentiels.

La priorité sera accordée aux projets qui permettent aux associations féminines de développer leurs propres ressources, aux projets dont les répercussions se prolongeront longtemps après l'Année internationale de la femme et qui sont appelés à toucher un grand nombre de Canadiens. Une attention particulière sera accordée aux projets qui font appel à la participation de personnes en mesure d'améliorer la situation de la femme au niveau des structures sociales, économiques et politiques. Les projets pilotes qui mettront à l'essai de nouvelles façons d'aborder des problèmes précis se verront également accorder la rpiorité, ainci que ceux qui feront participer des femmes ayant des problèmes particuliers en raison de leur revenu, de leur milieu ou du domaine d'activité qu'elles ont choisi. Tous les projets devront être terminés avant le 31 décembre 1975.

Une consultation aura lieu les 19 et 20 octobre 1974, dans le but de renseigner les représentantes d'associations bénévoles féminines sur les plans du Ministère pour l'Année internationale de la femme.

Le Secrétariat d'Etat appuiera de nombreux projets spéciaux pour 1975, notamment une série de dix colloque, nationaux destinés à encourager les gestionnaires des secteurs public et privé à opérer des changements dans la situation de la femme au Canada. Le premier colloque, intitulé Les femmes et la politique, aura lieu en février 1975.

Les fonds pour les projets spéciaux serviront à financer une publication sur les droits de la femme au Canada et un programme à l'intention des femmes autochtones qui comprendra des films, des conférences régionales et la publication de biographies. Afin de faire connaître le rôle changeant de la femme aux jeunes filles du niveau secondaire, un programme Perspectives pour les jeunes femmes est actuellement mis au point en collaboration avec des groupes locaux et régionaux. Un Festival de la femme sera également organisé pendant l'Année internationale de la femme, dans le cadre de Festival Canada 1975. Des activités culturelles semblables seront financées au niveau provincial.

Prix Jean Patoine

Les fiduciers du Fonds Commémoratif Jean Patoine vous invitent à participer à leur premier concours.

CONDITIONS:

1. **Etre albertain(e) et âgé(e) de 15 à 30 ans.**
2. **Soumettre un travail littéraire en français: e.g. histoire, journalisme, roman, recueil de poésie, composition de chant (musique), théâtre - (auteur).**
3. **Préférence sera accordée à un sujet "franco-ouestrien".**
4. **Le travail littéraire devra comprendre de 5,000 à 10,000 mots.**
5. **Un sujet de thèse universitaire sera accepté.**
6. **Le sujet sera jugé pour con contenu ainsi que la qualité de la langue française.**
7. **Le travail devra être soumis avant le 1er novembre 1974.**

Les travaux devront être adressés à:

Fonds Jean Patoine,
a/s Dr Gilles Blain
8728 - 137 rue
Edmonton, Alberta

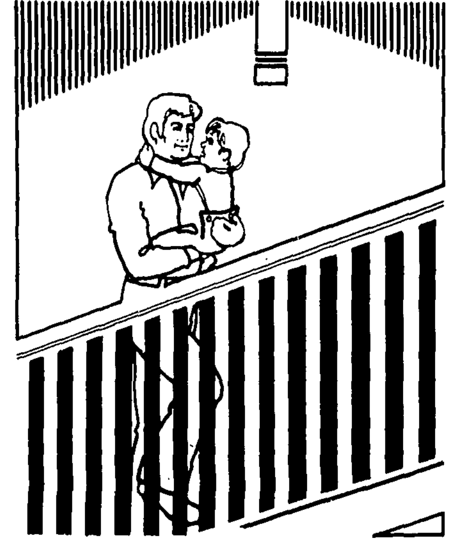
On peut obtenir de plus amples renseignements à la même adresse.

Ah! Qu'on est bien chez nous!

Et pour le rester en toute sécurité, suivez ces conseils de simple bon sens, recommande Sylvia Scott de l'Alberta Power

"L'électricité est tellement utile, tellement digne de confiance qu'elle est devenue une partie familière de notre vie quotidienne, dit Sylvia. Tellement qu'on a tendance à abuser de sa force sans y réfléchir . Aussi, il est important de se rappeler constamment les règles de prudence élémentaires qui nous protègent des dangers de l'électricité. Souvenez-vous aussi que de bonnes habitudes de sécurité sont essentielles dans tous les coins de la maison. Prenez le temps de vous assurer que votre propre foyer est exempt de causes possibles d'accidents - et souvenez-vous qu'avec un peu de bon sens, presque tous les accidents peuvent être évités.

Prévenez les chutes



Presque la moitié des accidents qui surviennent à la maison sont des chutes dont la plupart arrivent dans les escaliers. Afin de prévenir de tels accidents, installez un éclairage adéquat au haut et au bas de l'escalier, de même qu'aux deux bouts des couloirs sombres.

- Plutôt que de laisser traîner des fils électriques sur le plancher, faites installer des prises additionnelles pour vos lampes électriques: ainsi ces longs fils ne seront plus nécessaires.

- Dans les chambres à coucher, si vous avez des lampes et des interrupteurs faciles d'accès, vous pourrez éviter des chutes durant la nuit.

- Recourez à des professionnels. Si vous voulez installer une antenne de télévision, ou réparer votre cheminée, souvenez-vous que de tels travaux, sur le toit de votre maison, requièrent de l'expérience.

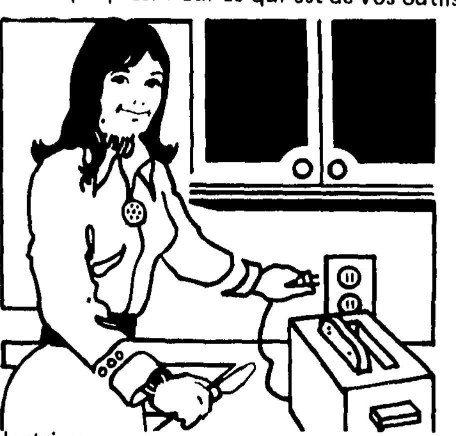
- Si vous répandez du liquide ou de la graisse sur le plancher, essuyez ces taches immédiatement, faute de quoi un désastre peut arriver.

Combattez les incendies

Les incendies, les brûlures et les ébouillantages causent un quart de tous les accidents domestiques. Et malheureusement, ce sont les enfants qui sont le plus souvent victimes de ces accidents parce qu'on les a laissés seuls dans des conditions possiblement dangereuses. Il ne faut jamais laisser les enfants sans surveillance.

- Assurez-vous que l'installation électrique de votre maison est adéquate. Si vos plombs ou vos coupe-circuits sautent fréquemment, faites vérifier votre installation par un homme de métier pour en connaître la raison: c'est souvent que vos prises de courant sont surchargées ou encore que votre installation est défectueuse.

- Vos appareils électriques doivent être munis de cordes qui répondent à leurs besoins propres. Pour ce qui est de vos outils



électriques, assurez-vous que vous avez une douille à trois dents; de même pour les appareils à haut voltage, il faut une corde en conséquence; pour les appareils qui sont à l'extérieur, il faut des cordes et des prises de courant à l'épreuve de l'humidité; enfin pour les appareils qui chauffent, il faut des cordes d'amiante ou de caoutchouc.

- **Quand vous débranchez un appareil, ne tirez pas sur la corde... tirez sur la douille. Dès que vous vous apercevez qu'une corde électrique est abîmée ou défectueuse, remplacez-la immédiatement**

- Ne vous servez jamais d'une rallonge comme substitut pour un fil électrique régulier.

- Les fils électriques ne devraient jamais être dissimulés sous un tapis. Les cordes électriques ne devraient jamais être placées là où elles pourraient causer une chute ou être soumises à l'usure.

Evitez les accidents

L'équipement électrique, tel qu'il est approuvé de nos jours n'offre aucun danger lorsqu'il est installé selon les règles et qu'il est entretenu consciencieusement. Les accidents arrivent quand on n'en fait pas bon usage ou quand on ne suit pas des mesures de sécurité adéquate.

- N'utilisez pas de chaufferettes, de radios ou tout autre appareil électrique dans la salle de bain, dans la buanderie ou près de l'évier de la cuisine.

- Remplacez les cordes électriques abîmées sur vos appareils électriques ou sur vos lampes dès que vous vous en apercevez.

- Si vos appareils électriques ou vos lampes ont des cordes abîmées, remplacez-les dès que vous vous en apercevez.



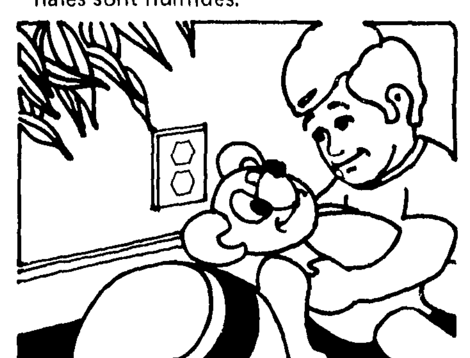
- Débranchez vos appareils tels que le fer électrique ou le grille-pain dès que vous en avez fini. Et n'essayez jamais de nettoyer un appareil électrique sans d'abord le débrancher.

- Si un appareil a une corde électrique détachable, attachez cette corde à l'appareil avant de la brancher dans la prise de courant - et débranchez cette corde de la prise de courant avant de la séparer de l'appareil. N'entreposez pas ces cordes électriques avec des couteaux ou dans des endroits chauffés ou humides.

- L'eau est conductrice d'électricité. Ne tenez pas un appareil électrique ou ne touchez pas à un commutateur si vos mains sont humides ou si vous vous tenez sur une surface humide.

- Il faut faire en sorte que les appareils électriques dont on fait usage dans la cave, dans le garage ou dans l'atelier aient une prise de terre.

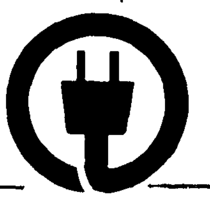
- Evitez de vous servir d'une tondeuse électrique ou d'une tondeuse à haies si vous [êtes] nu-pieds, ou encore si votre pelouse ou haies sont humides.



- **Protégez les tout-petits en couvrant les prises de courant dont vous ne faites pas usage. Enseignez aux enfants les mesures élémentaires de sécurité.**

- N'utilisez pas deux ou plusieurs appareils à éléments tels qu'un grille-pain ou une poêle à cuire électrique sur le même circuit, à moins que vous n'ayez la certitude que votre système électrique est en mesure d'accommoder les deux appareils

- Tenez compte des instructions du manufacturier quand vous achetez des articles tels que des couvertures électriques ou des coussins électriques.



ALBERTA POWER LIMITED

POUR UN USAGE SAGE DE L'ENERGIE

92 évêques en réunion à Québec

OTTAWA (CCC) C'est pour marquer le tricentenaire de la fondation du diocèse de Québec (1er octobre 1674) que 92 évêques venant de tous les coins du pays tiendront au Grand Séminaire de Québec du 16 au 20 septembre leur réunion régulière semi-annuelle, à l'invitation de Son Em. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise cnadienne.

Lors de sa fondation, le diocèse de Québec couvrait les limites territoriales de l'Amérique du Nord, sauf les colonies de la Nouvelle-Angleterre et celles de l'Espagne en Californie et au Mexique. Jusqu'en 1796, le diocèse de Québec s'étendait aux Etats-Unis et jusqu'en 1817, il couvrait tout le Canada.

Commentant le choix de la ville de Québec pour la tenue de l'assemblée, Mgr Jean-Marie Fortier, président de la CCC, a déclaré: "Il est particulièrement intéressant de voir les évêques actuels de tout le pays se réunir au berceau de la chrétienté en Amérique pour discuter de la diffusion de l'Evangile au pays et dans le monde."

L'Evangélisation dans le monde moderne: c'est là le thème principal à l'ordre du jour de l'assemblée des évêques. Les ateliers de travail, le comité plénier et les votes en plénière constituent le terme d'une première opération en vue de fournir à la délégation canadienne au Synode de Rome des orientations nécessaires pour leur intervention. L'assemblée plénière et le synode terminés, l'équipe épiscopale prendra la relève pour donner suite à l'événement au pays.

Six Canadiens seront parmi les 144 délégués inscrits au Synode romain. Les quatre élus sont: Mgr Jean-Marie Fortier, de Sherbrooke, P.Q., Mgr Emmett Carter, de London, Ont., Mgr William E. Power, d'Antigonish, N.-E., et Mgr Henri Légaré, o.m.i., de Grouard-McLennan, Alberta. A ces représentants élus, s'ajoutent deux autres Canadiens: le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, comme président de la Commission Pontificale Justice et Paix et du Conseil des Laïcs, et Mgr Maxim Hermaniuk, de Winnipeg, comme archevêque métropolite des Ukraniens au Canada.

Un rapport préliminaire de la consultation sur le catéchisme canadien sera présenté aux évêques "en première lecture" au cours de la réunion de Québec. Après 10 ans de renouveau catéchétique, il importait de procéder à une évaluation de l'ensemble du projet. A cette fin, environ 4000 questionnaires ont été adressés au printemps dernier à des parents, à des éducateurs, à des théologiens. L'étude des 1500 dossiers retournés au Secrétariat de la CCC permettra de dégager certaines orientations et d'apporter les correctifs jugés nécessaires.

Avis d'Audience Publique

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE (1ère PARTIE)
EDMONTON, Alberta

LE 22 OCTOBRE 1974, 9h30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique à l'hôtel Holiday Inn, au coin de la 107 ième rue et de la 100ième avenue, Edmonton, Alb. afin d'étudier les questions suivantes:

EDMONTON, Alberta

Sunwapta Broadcasting Limited, C.P. 5030, Succursale E, 18520, chemin Stony Plain, Edmonton, Alb. T5P 4C2

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFRN Edmonton, Alb. qui expire le 31 mars 1975.

Endroit où l'on peut examiner la demande: Siège social de la compagnie 18520, chemin Stony Plain Edmonton, Alb.

EDMONTON, Alberta

Sunwapta Broadcasting Limited, C.P. 5030, Succursale E, 18520, chemin Stony Plain, Edmonton, Alb. T5P 4C2

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFRN—FM Edmonton, Alb. qui expire le 31 mars 1975.,

Endroit où l'on peut examiner la demande: Siège social de la compagnie 18520, chemin Stony Plain Edmonton, Alb.

EDMONTON, ALB.

Edmonton Broadcasting Co. Ltd. 10230—108e rue, Edmonton, Alb.

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJCA—FM Edmonton, Alb. qui expire le 31 mars 1975.

Endroit où l'on peut examiner la demande: Bureaux de CJCA—AM 10230—108e rue Edmonton, Alb.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DEMANDES ET A L'AUDIENCE PUBLIQUE

Droit d'intervention: Si l'une des demandes comprises dans le présent avis vous intéresse, vous pouvez faire une intervention pour appuyer, modifier ou vous opposer à la demande en question. Pour ce faire, vous devez procéder comme suit:

— Envoyer une copie de vos commentaires au requérant par courrier recommandé ou livraison spéciale de sorte qu'il la reçoive au plus tard le 7 octobre 1974.

— Le CRTC doit également en recevoir une copie à la même date.

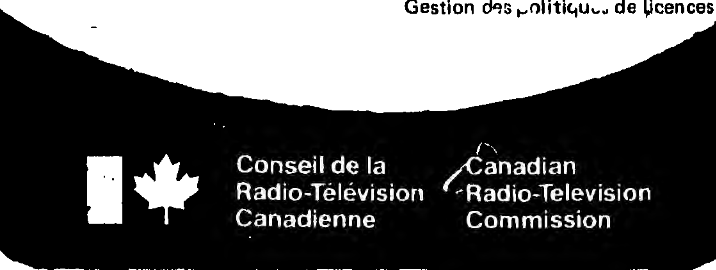
— S'assurer de joindre à la copie envoyée au Directeur général de la Gestion des politiques de licences du CRTC le récépissé de la poste ou le reçu du messager attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

Examen des documents: Toute personne peut examiner les demandes soit au siège du CRTC, 100, rue Metcalfe, pièce 1607, Ottawa (Ont.), soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

Procédure (audience): Pour connaître les droits et les obligations des parties à une audience, lire les règles de procédure du CRTC. On peut s'en procurer un exemplaire à Information Canada.

Renseignements: Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux demandes présentées à l'audience publique, prière de communiquer avec le CRTC, par courrier ou par téléphone aux numéros 613—992—6240 et 996—2294.

Guy Lefebvre,
Directeur général
Gestion des politiques de licences




Travaux publics Canada — Public Works Canada

AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné que la date pour la réception des soumissions pour "ASPHALTIC CONCRETE PAVEMENT, MILE 38,45 TO MILE 46, 47, TRANS CANADA HIGHWAY, MOUNT REVELSTOKE NATIONAL PARK, B.C." qui était fixée au 19 septembre, 1974 a été reportée à 11h30 a.m., le 26 septembre, 1974.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest


Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSION CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h30 a.m. à la date déterminée.

ENTREPRISE

"CONTRACT CLEANING, R.C.M.P. "K" DIVISION HEADQUARTERS BUILDING 11140 - 109th Street, EDMONTON, Alberta."

Date limite: le 3 octobre 1974

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta,

Directeur du projet: Mr. J. Shedden
D.P.W. Edmonton
tél: 425-6356

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'Ouest


Public Works Canada — Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, Canada, Chambre 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée.

ENTREPRISE

"EXTERIOR BRICKWORK TREATMENT AND CAULKING, CHARLES CAMSELL HOSPITAL, EDMONTON, Alberta."

Date limite: le 27 septembre 1974.

On peut se procurer les documents de soumission au ministère des Travaux publics: 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et peuvent être examinés au bureaux de Edmonton Construction Association.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick,
Chef des Services financiers et administratifs - région de l'ouest

Talents Illimités

COMMUNIQUE DE PRESSE – 11 septembre 1974

Le coordonnateu idéologique de l'organisme en puissance dit TALENTS ILLIMITES (B.J. Tremblay) est heureux d'annoncer qu'un projet de financement sociétaire a été, en principe, approuvé par des professeurs de mathématiques générales et financières de l'Université d'Alberta, et par une Compagnie de comptables agréés de la ville d'Edmonton

Ces experts ont bien voulu appuyer leur avis d'un document à cet effet, signé de leur main sur papier titré, dont certains extraits sont ici transcrits:

1er Document (Traduction):

– J'ai bien examiné ce traité d'Economie Sociétaire et m'en suis émerveillé; quant à sa substance philosophique, j'ai aussi consulté de ce traité en compagnie de l'un de mes collègues en mathématiques financières. A l'auteur j'accorde toute chance de succès.

Signé: T.V. Narayana, Prof. en mathématique, U. of A.

2e Document (Traduction):

Nous avons examiné le document que vous nous avez soumis à propos d'Economie Sociétaire.

Nous avons trouvé que les données en sont sensées et croyons que la substance en est praticable.

Signé: Therrien & Company, C.A.

Ces experts ont en outre ajouté quelques conseils qui vaudront bien d'être étudiés par qui serait choisi pour la mise en pratique de ces notions.

De telles notions pourraient bien servir à tout organisme social, mais l'auteur en donnera la priorité d'usage et de droits à nos artistes francophones d'Alberta qui voudront bien s'en prévaloir, s'ils veulent bien s'organiser – étant donné que cela leur accorderait l'indépendance économique qui devient en tout de plus en plus importante, qui conviendrait le plus à la possibilité d'excellence artistique, et qui fait qu'on fait qu'on n'a à quémander des autres.

B.J. Tremblay,
Coordonnateur

Concert

Concert de musique de chambre par trois artistes de Pologne
dimanche le 22 septembre à 20h.00 au Gymnase du Grey Nun Center
9810 - 165e rue à Edmonton

ARTISTES:
Mme Barbara Werner, violoniste
Mlle Jeannine Romanska, pianiste
M. M. Antoniak, ténor

MAITRE DE CEREMONIE: Mgr Edmond Ulinski, de Zénon Park, Saskatchewan

Des oeuvres de Chopin, Schubert, Mozart, Beethoven, etc., seront exécutées. Ce concert est organisé par la Paroisse Ste-Anne avec la collaboration des Soeurs Grises.

ENTRÉE GRATUITE - OFFRANDE ACCEPTÉE

Les arts en bref

C'est dans la région de Drumheller que sera tourné le prochain film de "Walt Disney Productions" et dont le titre sera "L'enfant qui pouvait parler aux blaireaux". La compagnie Disney a réservé les hôtels, boutiques et restaurants pour les six semaines que durera le tournage du film. On dit que les trois quarts de l'équipe sont des Canadiens, surtout des Albertains.

***

M. Dudley N. Mendels, président du Conseil d'administration des Grands Ballets Canadiens a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Richard d'Anjou au poste de directeur général de la compagnie , qui a pris effet le 15 septembre 1974. Il remplace à ce poste M. Uriel G. Luft qui quittera les Grands Ballets Canadiens en décembre après 12 ans de direction administrative au sein de la compagnie.

***

Des modifications ont été apportées quant aux dates du Festival de la Chanson de Granby 1974. Ces changements permettront aux organisateurs de donner satisfaction aux très nombreuses inscriptions qui parviennent à Granby présentement. La date limite pour les inscriptions a donc été retardée jusqu'au 28 septembre 1974.

***

Mayne Specht, du Théâtre Canadien de Mime de Toronto, donnera une session au Collège de Red Deer, les 4, 5 et 6 octobre prochain, à l'occasion du sixième atelier annuel d'art dramatique. Il y aura aussi des cours en création dramatique, en théâtre pour enfants, marionnettes, etc. On peut obtenir plus de renseignements sur cette session en communiquant avec Alice Polley, 424-8087.

***

C'est vendredi, le 27 septembre prochain que Margo Fonteyn et "The New London Ballet" seront à Edmonton. Il n'y aura que deux spectacles soit à 6h. et à 9h. On peut se procurer ces billets à la Baie. Tel.: 424-0121

***

Le Centre de Culture et de Conventions d'Edmonton deviendra bientôt une réalité. Le Conseil de ville vient d'en approuver le site, soit la côte Grierson. Ce centre, dit le maire Dent, sera un reflet des principales cultures ethniques et des traditions pittoresques de Nord-Ouest du Canada.

***

UNE COMEDIE DE L'ONF: "WHY ROCK THE BOAT SORT EN PREMIERE A MONTREAL

"Why Rock The Boat , tiré du roman du même nom de William Weintraub, est réalisé par John Howe et traite sous l'angle humoristique des mésaventures d'un jeune journaliste de Montréal dans les années 40, alors que ce dernier se débat au sein de multiples problèmes dont en particulier: garder son emploi et perdre sa virginité!

"Why Rock The Boat? " met en vedette Stuart Gillard, Tiiu Leek et Ken James. Font également partie de la distribution: Henry Beckman, Patricia Gage, Sean Sullivan, Bud Knapp, Marie-France Beaulieu, J. Léo Gagnon et plusieurs autres comédiens bien connus.

"Why Rock The Boat? sortira à la même époque dans huit autres villes au Canada qui sont Calgary (10 octobre), Toronto Ottawa, Hamilton, Winnipeg, Edmonton et Vancouver(11 octobre) et enfin Halifax (1er novembre).

"Why Rock The Boat? " a été adapté à l'écran par William Weintraub qui est également le producteur du film. Les images sont signées Savas Kalogeras; le montage est de Marie-Hélène Guillemin; les costumes portent la griffe de Philippa Wingfield.

John Howe est aussi l'auteur de la trame musicale du film et des paroles et musique des chansons qu'interprètent Margot MacKinnon.

PETITES ANNONCES

DIVERS

Professeur de piano demandé. Téléphonez à: 476-6547

LA FOI VIVIFIANTE. Ecoutez la foi vivifiante tous les dimanches matins. Au micro Fernand St-Louis CHFA 680 au cadran à 8h.00 a.m.

Dame seule accepterait d'entreposer votre piano gratuitement à condition de pouvoir s'en servir. Appelez 488-1429.

Jeune dame, étudiant le français, désire chambre et pension chez un couple âgé ou une personne seule qui aimerait de la compagnie, de préférence près du centre-ville. Absente durant fins de semaine. Contactez le Franco à 422-0388.

GARDIENNE DEMANDEE

Une personne est à la recherche d'une gardienne expérimentée pour prendre soin d'un bébé. Pour de plus amples renseignements composez le numéro 482-4089.

Docteur recherche personne responsable avec bonnes références pour vivre avec la famille et s'occuper de deux enfants, légers travaux domestiques. Possibilité de cours d'anglais. Ecrire ou téléphoner: Dr Mackenzie et Madame, 1424 Windsor St. N.W. Calgary, Alta: 403 - 282 - 8285

Gardienne demandée. Téléphonez à 433-2315 après 5 heures p.m

Personne demandée pour garder deux enfants à la maison privée du 7 au 17 octobre. Pour plus de renseignements appelez 478-5040.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE

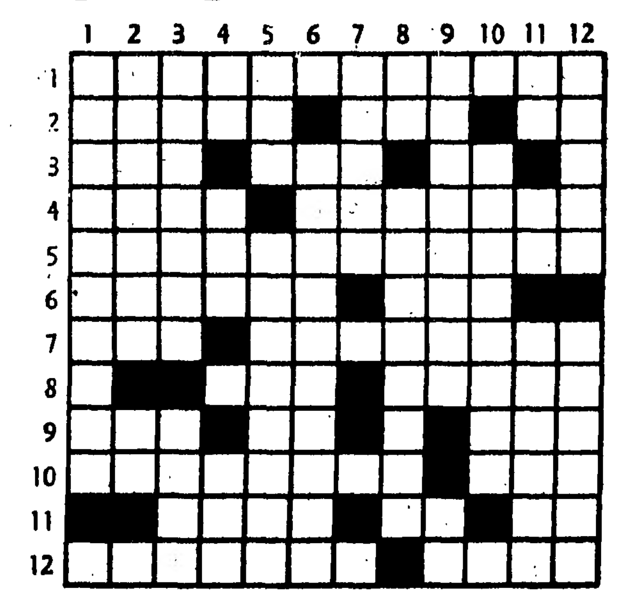
HORIZONTALEMENT

1.-PREPARATOIRE; 2.-RARES - IR - MAL; 3.-OSER - OLIVAIE; 4.-BECFIN - NAGEE; 5.-AUTISTIQUES; 6.-BRIDE - RUT; 7.-OEUVRERAIS; 8.-LIN - TAIRE - OS; 9.-ISSU - STORE; 10.-TE - RETENANT; 11.-ERAFLE - SITES; 12.-SEMEUSE - SERT.

VERTICALEMENT

1.-PROBABILITES; 2.-RASEUR - ISERE; 3.-ERECTIONS - AM; 4.-PERFIDE - URFE; 5.-AS - ISEUT - ELU; 6.-ONT - VASTES; 7.-AIL - IRRITE; 8.-TRINQUERONS; 9.-VAUTRERAIS; 10.-IMAGE - ENTE; 11.-RAIES - IO- TER; 12.-ELEE - ESSE - ST.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Finesses, élégances.
2- Ville du Japon. -- Voie urbaine. -- D'un verbe gai.
3- Douleur physique. -- Petit poème narratif à verts courts. -- Du verbe "pouvoir".
4- Chef du monde musulman. -- Varié.
5- Dotations accordées à un sénateur.
6- Juron de l'ancienne comédie. -- Circonstance.
7- Colère. -- Traîtrise.
8- Partie intérieure du pain. -- Fabuliste grec.
9- Unité. -- Conjonction. -- Fleuve d'Afrique.
10- Accompagner. -- Tamis.
11- Bord d'un bois. -- Connu. -- Cobalt.
12- Personne qui donne l'hospitalité. -- Néant.

VERTICALEMENT

1- Qui concerne la maison.
2- Ouvrier qui étame. -- Notre-Seigneur.
3- Ch.-l.de c. de la Dordogne. -- Tronc d'arbre.
4- Infinitif. -- Rayon. -- Unité monétaire de la Suède.
5- Le fond de certaines choses. -- Parties supérieures de la bride d'un cheval.
6- Amours passagères.
7- Sélectionner.
8- Obtenu. -- Personnes gourmandes.
9- Divisais. -- Patrie d'Abraham.
10- Marions.
11- Infinitif. -- Germanium. -- Qui contient de l'opium.
12- Paysages. -- Fleuve du Canada central.

Cartes d'affaires

CHFA ET SON HISTOIRE

(SUITE DE LA SEMAINE DERNIERE)

Quand, après bien des réclamations et bien des démarches, CBK accordera enfin quelques programmes en français, ces émissions seront transmises par disques, ce qui ne répondait

"ni à nos légitimes demandes, ni aux nécessités actuelles, ni aux exigences du bilinguisme fédéral, ni à l'indigence de Radio-Canada (24)".

Et encore, fallait-il que ce fût pendant le temps des émissions françaises que se fissent les *"testing periods"*, comme cela est arrivé le 25 octobre 1940 (25). A la même époque, on a reproduit deux soirs de suite l'émission "Un homme et son péché". Les annonceurs de CBK ignorant le français, on n'avait pas remarqué l'erreur (26). De plus, les émissions françaises étaient souvent reportées à des heures impossibles. Le 13 novembre 1940, La Survivance remerciait la Société Radio-Canada qui accordait une nouvelle émission française, "L'Heure dominicale" qui serait radiodiffusée le dimanche de 9h. à 10h. p.m. (27), mais dès la semaine suivante, le journal devait déplorer qu'au Manitoba, l'émission avait eu lieu de 11h. à minuit (28). Et la chose se répétera encore pour d'autres programmes (29). En novembre 1943, on atteignait néanmoins un sommet de sept heures et demie de français par semaine. Soit un peu plus d'une heure par jour en moyenne. Aussi, les Associations Nationales de l'Ouest suspendirent-elles pour un temps leur campagne de réclamations. Mais...

...parce que nous avons voulu user d'une excessive modération, Radio-Canada s'est mis à démolir petit à petit ce que nous avions gagné par dix années d'efforts constants. Depuis le début de l'année nous remarquons une diminution dans les programmes français, à Watrous, le seul poste de Radio-Canada qui donne des émissions de français dans l'Ouest. Nous avons actuellement une moyenne de 56 minutes de français par jour, sur un total de 16 heures. L'un des deux annonceurs bilingues a été déplacé sans qu'on lui nomme un successeur. Enfin les quelques bribes de français que nous avons sont placées à des "HEURES IMPOSSIBLES", au milieu de l'après-midi ou tard dans la soirée...(30)

Mais pour quelles raisons la Société Radio-Canada ne pouvait-elle pas donner satisfaction à l'élément canadien-français de l'Ouest? C'était, disait-on à cause de difficultés techniques et financières. Ces difficultés étaient-elles réelles? A Noel 1940, Radio-Canada n'avait-il pas mis tout son réseau canadien au service des petits Anglais hébergés au Canada? N'avait-il pas loué quatre lignes téléphoniques pour se mettre en direct avec Londres? Tout en louant ce beau geste en faveur de ces petits enfants, le Père Breton faisait remarquer la semaine suivante que peu auparavant, Radio-Canada avait invoqué des difficultés financières et techniques, et en particulier le coût élevé des fils téléphoniques, pour refuser des émissions françaises à l'Ouest... (31) Trop pauvre pour donner du français aux 150,000 Canadiens français de l'Ouest, commentait le Père Breton, Radio-Canada avait cependant trouvé l'argent nécessaire cette même année, pour offrir un nouvel émetteur à la minorité anglaise du Québec, à Marieville, P.Q. Depuis six ans, on avait loué le poste émetteur de Laprairie, mais maintenant le nouveau poste était installé, selon les mots mêmes de la Société Radio-Canada, dans un édifice très moderne, et il jouissait d'un équipement *"très coûteux (32)"*. En 1941, pourtant, en plus de son poste au Québec (CBM), la minorité anglaise du Québec recevait 26 heures par semaine d'émissions du poste amélioré au Château Frontenac, et doté d'un nouveau studio *"plus vaste et plus moderne (34)"*. Toujours en 1941, Radio-Canada inaugura un service de nouvelles pour les Australiens et les Néo-Zélandais du Canada. C'est bien, notait le Père Breton, mais pourquoi Radio-Canada s'obstine-t-il à refuser les mêmes services aux 800,000 Canadiens qui forment la minorité française du pays? (35). En 1943, on passait chaque mercredi soir des émissions consacrées à *"notre allié soviétique 36)"*. En novembre 1941, le Père Breton rapportait à ses lecteurs un fait assez cocasse: la Société protectrice des animaux avait décidé de venir en aide aux *"chiens héroïques"* de la Grande-Bretagne. Les organisatrices de cette campagne de charité, afin d'apitoyer les auditeurs firent *"aboyer" et "hurler" les "toutous"* à la radio. Commentant cet incident dans sa chronique humoristique "Dans le trou du goffeur", il écrivit:

Les chiens des grosses dames de "la haute" passent avant les contribuables qui payent des taxes. C'est clair comme du jus de "gombo" (37) que les gens d'Ottawa aiment mieux des programmes de chiens que des programmes de français.

Bonne Sainte Démocratie! "Ousque t'es rendue"? C'est-y vrai qu'on va se saigner à blanc pour faire japper les chiens à la radio? On avait bien assez de les entendre japper après la lune.

Pardon! Les plus bêtes, c'est pas les chiens...(38)

---

24) "De grâce, un peu de logique". S., 14 août 1940.
25) "A Testing Period". S., 6 novembre 1940.
26) "Les fameux quarts d'heure". S., 18 septembre 1940.
27) "A chacun son dû". S., 13 novembre 1940.
28) "Autour de la radio". S., 20 novembre 1940.
29) "Un mot au sujet de la radio". S., 17 mars 1942.
"La radio et l'effort de guerre". S., 31 mars 1943.
"Le français à Radio-Canada". S. 1 mai 1946.
30) "Le français va de reculons à Radio-Canada". S., 21 avril 1943.
31) "En marge de la radio". S., (Observatoire), 31 décembre 1940.
32) "Deux poids, deux mesures". S., 12 juin 1940.
33) "La question est loin d'être réglée. S., (Observatoire, 29 janvier 1941.
34) "Le régime continue..." S., (Observatoire), 23 avril 1941.
35) "Le régime continue à Ottawa". S., 21 mai 1941.
36) "La Société Radio-Canada et la propagande russe". S., 11 août 1943.
37) Gombo: boue épaisse et collante, bien connue de tous les habitants des Prairies.
38) "Dans le trou du goffeur". S., 12 novembre 1941.

L'ACFA c'est nous tous

Programme des Initiatives Locales 1974-75

Le Programme des initiatives locales existe depuis trois ans déjà, et il a créé plus d'un million de mois d'emplois temporaires. Plusieurs communautés albertaines ont profité de ce programme et ont amélioré la qualité de la vie dans leur localité.

Les ACFA régionales auraient tout intérêt à prendre connaissance de ce programme, à étudier leur milieu, et à voir quels avantages on peut en tirer.

Il n'y a pas une communauté en Alberta qui ne profiterait pas d'un tel programme. Pour peu qu'on y mette du temps et de l'imagination, on se rendra vite compte que des tas de projets pourraient être intéressants et profitables soit à des enfants, à des personnes âgées ou à la population en général.

Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, on doit communiquer avec:

La Direction de la création d'emplois,
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration,
6e étage, Edifice Manualife,
10055 — 106, rue
EDMONTON, Alberta T5J 2Y2 Tel: 429-6946

N.B. On peut parler en français à ce bureau en s'adressant à M. Roland Morin.

Gigantesque vente d'automne

AU COMPTOIR DU CENTRE CULTUREL MOBILE DE L'A.C.F.A. (Carda)
11219 - avenue Jasper Tél.: 488-3242

Venez choisir vos disques préférés et bénéficiez d'un rabais:

1/3 de rabais sur des disques au prix régulier de $6.29 (André Gagnon, Gilles Vigneault, Les Séguin, Pauline Julien, etc.)

25% de rabais sur cassettes (8 pistes) au prix régulier de $7.98 (Robert Charlebois, Georges Moustaki, Edith Piaf, Les Séguin, etc.)

VENTE JUSQU'AU 21 SEPTEMBRE

Joyeux Anniversaire

aux membres de l'ACFA par la Sécurité Familiale

VENDREDI, 20 septembre

M. Alphonse BROUSSEAU, St-Vincent
M. Yves CHAREST, Edmonton
Mme Louisa DESPINS, Guy
M. Omer GAUVIN, Kelowna, B.C.
M. Gaston LAMBERT, Nampa
M. Robert LARAMEE, Hinton
M. Gérald TELLIER, Bonnyville

SAMEDI, 21 septembre

M. Benoît ARCAND, La Corey
M. Elie BERGEVIN, St-Albert
M. Ephrem DOUCET, Edmonton
M. Jacques DUSSEAULT, Vimy
M. Marcel JACQUES, St-Paul
M. Ladislas RODRIGUE, Marie Reine

DIMANCHE, 22 septembre

Mlle Yvette BRUNEAU, Edmonton
M. Pierre-Paul BUGREAUD, Bonnyville
Soeur Teresa BUHLER, c.s.c., Edmonton
M. Bernard GAMACHE, Bonnyville
M. Luc LANTHIER, St-Albert
M. Laurent PROVINCIAL, Vimy
M. Edouard RONDEAU, Bonnyville

LUNDI, 23 septembre

M. Roger BELAND, McLennan
Mme Rita BERNARD, Peace River
M. Léon BLANCHETTE, Vimy
M. Amédée FORTIER, Guy
M. Roch JACOB, Tangente
Mme Adrienne LAPOINTE, Bonnyville
M. Pierre MAHE, Mallaig
M. Richard OWENS, Falher
M. Marcel ROYER, Edmonton

MARDI, 24 septembre

Dr Louis Aimé ARES, Edmonton
M. Alfred CLOUTIER, Girouxville
M. Joe GIRARD, Jr., Edmonton
M. Sylva MORIN, Falher

MERCREDI, 25 septembre

M. Eddie BACHAND, Morinville
M. Jules BILODEAU, Edmonton
M. Aimé BISSON, McLennan
M. Ernest CHABOT, Spirit River
M. Hilaire FORTIER, Edmonton
Mme Emilienne GAUTHIER, Donnelly
M. l'abbé Jules LABERGE, Lac La Biche
M. Georges VALLEE, Bonnyville

JEUDI, 26 septembre

M. Bertrand ALLARD, St-Paul
M. Antonio FAGNANT, Winterburn
M. Gérard FILLION, Donnelly
Mme Angéline GAUTHIER, Bonnyville
Mme Micheline GUENETTE, Falher
M. Albert GUERIN, Falher
Mme Annick KAPETANOVICH, Edmonton
M. l'abbé TETU, Québec, P.Q.
M. Albert TURCOTTE, Bonnyville